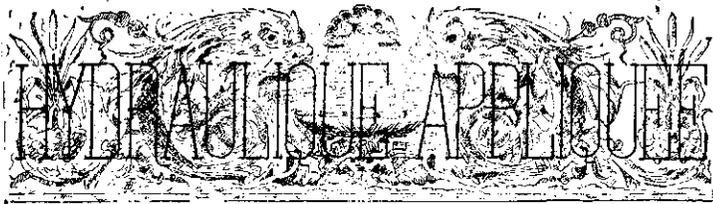


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



LES RÉCEPTEURS HYDRAULIQUES

— SUITE —

Roues flottantes à aubes planes. — Ce type de roue est le plus simple que l'on puisse imaginer. La construction est la même que celle des roues en dessous à aubes planes, mais le récepteur hydraulique est simplement établi dans le courant, sans aucun barrage ni vannage.

Les aubes planes sont montées sur des cercles intérieurs, mais sans être comprises entre couronnes latérales, de manière à ce que l'eau puisse pénétrer librement dans l'aubage.

La profondeur du courant et sa largeur doivent être très grandes par rapport aux dimensions des palettes, de telle sorte que celles-ci plongeant dans les couches supérieures de ce courant, n'atteignent pas les couches inférieures soumises aux remous occasionnés par le voisinage du lit de la rivière.

Les palettes, étant ainsi plongées dans le courant, recueillent une partie de la puissance vive des filets liquides que l'on peut supposer être tous animés de la même vitesse, dans l'épaisseur de la lame où plongent les palettes.

Il est évident que la masse d'eau qui agit sur la roue, à chaque seconde, dépend de la surface de la palette et de la vitesse V du courant. Si donc l'on désigne par P le poids de cette masse, par S la surface de l'aube, et par K un coefficient qui a pour but de tenir compte de ce que l'aubage ne se remplit pas exactement entre deux palettes consécutives, on pourra écrire :

$$P = K \times d \times S \times V$$

en désignant par d le poids spécifique du liquide, soit 1000 kilogrammes par mètre cube. On prend généralement pour K la valeur 0,80.

Cette relation ne peut toutefois être parfaitement exacte, car elle ne tient pas compte de la vitesse de la roue ; or il est évident que chaque fois qu'une aube passe dans le plan vertical, il est débité un volume d'eau égal à celui qui remplit l'aubage considéré. Il serait donc plus exact de faire usage de la relation établie précédemment :

$$P = d \times 0,90 \, l \times (R^2 - V^2) \times \frac{v}{2R}$$

dans laquelle, R et r sont les rayons du périmètre extérieur de la roue et de la circonférence tangente à la surface du liquide à l'intérieur de l'aube, l la largeur de la roue et v la vitesse de celle-ci.

La roue flottante ainsi établie reçoit donc l'impulsion F de la masse d'eau qui vient frapper ses palettes, à chaque seconde, et cette impulsion, d'après la loi de la quantité de mouvement, a pour expression la variation même de cette quantité de mouvement par seconde.

La masse $\frac{P}{g}$ est animée de la vitesse V du courant au moment où elle entre dans l'aubage ; puis elle en sort avec la vitesse v de la roue qu'elle accompagne dans son mouvement ; à ce moment, sa

quantité de mouvement est passée de la valeur $\frac{P}{g} \times V$ à la valeur $\frac{P}{g} \times v$, de sorte que la variation est égale à :

$$\frac{P}{g} \times V - \frac{P}{g} \times v = \frac{P}{g} \times (V - v)$$

On peut donc écrire :

$$F = \frac{P}{g} \times (V - v)$$

Telle est la valeur de l'impulsion produite à chaque seconde par la masse liquide en mouvement, sur le récepteur hydraulique. Comme, d'ailleurs, le travail T est toujours le produit de l'effort par le déplacement de l'organe mobile, on aura :

$$T = F \times v = \frac{P \times (V - v)}{g} \times v$$

Ce que l'on peut encore écrire :

$$T = \frac{P}{g} \times (V - v) \times v$$

Or, on démontre que le produit $(V - v) \times v$ est maximum lorsque les deux facteurs $(V - v)$ et v sont égaux et que l'on a par conséquent :

$$V - v = v$$

d'où :

$$2v = V$$

et :

$$v = \frac{V}{2}$$

Si cette condition est remplie, on obtient pour valeur maximum du travail :

$$T = \frac{P}{g} \times \frac{V^2}{4} = \frac{1}{2} \times \frac{PV^2}{2g}$$

Or $\frac{PV^2}{2g}$ n'est autre chose que la puissance vive de l'eau et nous voyons que le travail recueilli par la roue est seulement la moitié de cette énergie. Par conséquent, le rendement du moteur qui nous occupe ne peut atteindre théoriquement que 0,50 ; en réalité, il ne dépasse pas 40 pour 100.

Pour déterminer les dimensions principales de la roue flottante, on devra connaître d'abord la vitesse V du courant qui peut être facilement mesurée. On adoptera, d'autre part, un certain coefficient de rendement, soit 0,45, par exemple et l'on tire en P par la relation précédente :

$$T = 0,45 \times \frac{PV^2}{2g}$$

d'où :

$$P = \frac{2g}{0,45 V^2} \times T$$

La vitesse v de la roue résultera de la valeur de V , car elle devra être telle que l'on ait :

$$\frac{P}{2g} \times v \times (V - v) = 0,45 \frac{PV^2}{2g}$$

d'où l'on tire :

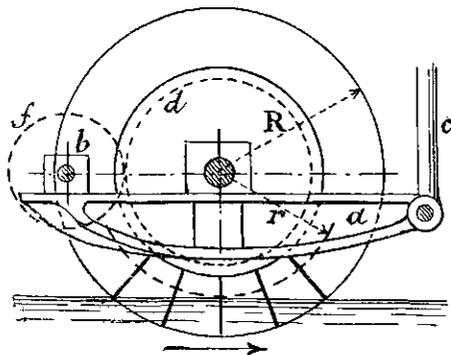
$$2v \times (V - v) = 0,45 V^2$$

La valeur de v peut se calculer par approximations successives ; on voit dans l'hypothèse du rendement choisi, que $v = 0,345$ satisfait à l'égalité ci-dessus.

Le diamètre $2R$ est fixé suivant les convenances, dans chaque cas particulier; il est généralement compris entre 4 mètres et 6 mètres. La profondeur de l'aubage ($R - v$) varie entre $\frac{R}{4}$ et $\frac{R}{5}$ et l'écartement des aubes de 0^m50 à 1 mètre.

Les aubes doivent toujours plonger de la même quantité dans le courant; cette condition est naturellement remplie quand la roue est montée sur un bateau qui suit les fluctuations du niveau de la rivière; mais, s'il s'agit d'une usine fixe, il y a lieu d'adopter des dispositions appropriées pour réaliser la condition exigée d'invariabilité de la hauteur de l'eau dans les aubes.

La figure ci-jointe montre le principe de ces installations. La roue est supportée par une sorte de parallélogramme articulé, constitué par deux balanciers en fonte a , qui se projettent l'un



sur l'autre sur le dessin et qui peuvent osciller autour de l'arbre de couche b . Ces balanciers sont suspendus à droite, à l'extrémité des bielles c , reliées à un appareil de relevage qui permet de les élever ou de les abaisser, de manière à faire suivre à la roue les variations de niveau du courant.

Le mouvement de rotation de la roue est transmis à l'arbre de couche par une roue dentée d et un pignon f calé sur cet arbre.

Cette roue ainsi établie mérite plutôt le nom de roue pendante; mais l'ingénieur suisse Colladon a imaginé une disposition qui constitue une véritable roue flottante, en montant les palettes sur un tonneau cylindrique étanche qui roule à la surface de l'eau et monte et descend automatiquement avec le niveau du courant.

On voit que, quelle que soit la disposition adoptée, la roue pendante ou flottante est surtout remarquable par la simplicité de sa construction et de son installation. Mais le rendement est peu élevé et ce système ne peut être utilisé que dans des cas particuliers et seulement pour des puissances relativement peu considérables.

ROUE PELTON

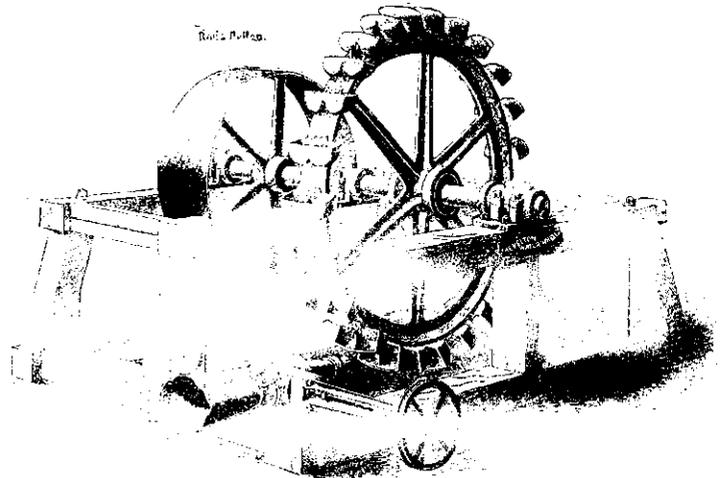
Nous terminerons l'exposé des roues hydrauliques en disant quelques mots de la roue Pelton.

Cette roue, qui a reçu de nombreuses applications en Amérique, est surtout avantageuse pour l'utilisation des chutes très élevées: elle recueille la force vive de la masse liquide qui est alors animée d'une grande vitesse et permet de développer, par suite, une puissance considérable.

Elle se compose d'une poulie en fonte de fer sur la jante de laquelle sont fixés des augets affectant la forme d'une cuillère, au milieu de laquelle s'élève une arête vive infléchie à droite et à gauche en forme de V.

L'eau, lancée par une tuyère sous forme de jet, vient se diviser sur le coupant du V en deux veines qui sont déviées par la courbe des aubes. L'eau, après avoir communiqué, par cette déviation, toute sa force vive à la roue tombée, sans vitesse, en dehors de l'aubage.

Les augets qui reçoivent l'impulsion du jet dirigé par la tuyère et la transforment en travail mécanique sont la partie essentielle de

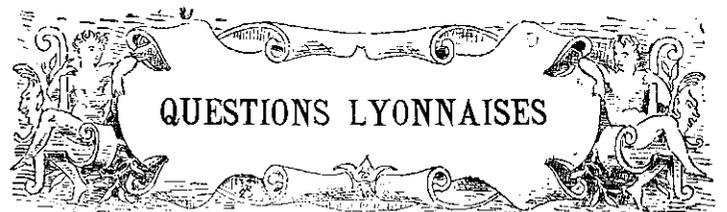


Roue Pelton.

l'appareil; car de la perfection plus ou moins grande du tracé des aubes dépend la valeur du rendement qui, pour une roue bien construite, peut dépasser 80 pour 100.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.



UN METROPOLITAIN A LYON

Nos lecteurs ont, sans doute, remarqué notre récente information relative à un nouveau projet de chemin de fer métropolitain à installer dans la bonne ville de Lyon, et beaucoup s'imaginent peut-être qu'il s'agit simplement d'une idée lancée un peu à la légère par quelque cerveau trop enthousiaste du très réel succès remporté par le métropolitain parisien.

Il paraît, au contraire, que diverses personnes s'occupent sérieusement de mûrir cette question pour la mener à bonne fin: aussi, nous a-t-il paru intéressant de procéder à un examen sommaire des conditions d'exécution pour nous rendre compte, tout au moins, si une affaire pareille serait réellement utile et viable dans une cité comme la nôtre.

Tout d'abord, il nous semble que la dépense à engager, eu égard aux sérieuses difficultés que l'on rencontrerait, serait hors de proportion avec le but à atteindre et qu'une telle entreprise serait irrémédiablement vouée à la faillite, si elle était réalisée dans le but strict de desservir la ville. Le simple calcul que nous effectuons ci-après nous montrera, effectivement, d'une façon assez claire qu'un tel réseau ferré aura peu de chances de réussite s'il ne présente pas certaines conditions indispensables.

Pour qu'un réseau métropolitain puisse avoir une utilité appréciable, il faut qu'il comprenne au moins deux lignes se coupant entre elles et reliant chacune deux des points les plus extrêmes de l'agglomération, ou qu'il comprenne deux lignes traversant les quartiers les plus peuplés et se soudant en un tronçon commun pour desservir le quartier opposé.

Ainsi, par exemple, le premier cas supposerait une ligne allant de l'extrémité sud-est de la Guillotière (c'est-à-dire du cimetière ou du Grand Trou) jusqu'à la limite du quartier de Vaise, en pas-

sant sous un tunnel près des gares de la ficelle de la Croix-Rousse, ce qui permettrait de desservir facilement le plateau, — et une seconde ligne allant du bout des Charpennes à la Mulatière ou au quartier Sainte-Blandine.

Le deuxième cas comporterait la même première ligne que le précédent, mais la seconde ne serait qu'un embranchement de l'autre et se détacherait du bas de la colline de la Croix-Rousse pour aller, par un tracé à examiner, jusqu'au confluent.

Or, le premier cas demanderait un développement d'au moins 18 kilomètres et le second environ 14 kilomètres. Toute autre variante se tiendrait entre ces limites.

Si nous considérons le projet le moins complet, soit celui qui ne demanderait que 14 kilomètres de voie, la dépense d'établissement d'un tel réseau métropolitain s'élèverait au moins au chiffre formidable de 40 millions tout compris, en admettant même qu'il soit possible de le construire plus économiquement qu'à Paris où les frais se sont élevés à une moyenne de plus de 3 millions par kilomètre, sans compter le matériel roulant, les lignes étant presque exclusivement établies en tunnel.

Le tracé en souterrain serait obligatoire à Lyon sur presque tout le parcours, et il y aurait de très coûteux travaux à entreprendre pour éviter, dans les endroits en contre-bas, l'envahissement des eaux; peut-être serait-il encore impossible de réaliser un tel projet, même avec une somme proportionnellement supérieure à celle dépensée au métropolitain parisien, en raison de la nature du sous-sol de notre ville.

Quoi qu'il en soit, on voit que le chiffre de 40 millions est plutôt un minimum et que le projet pourrait devenir irréalisable, étant donné les difficultés particulières que l'on rencontrerait à Lyon par la proximité du fleuve.

Examinons maintenant les frais annuels.

L'intérêt du capital engagé et l'amortissement en cinquante ans (durée probable d'une concession éventuelle) exigeraient au moins 6 pour 100, soit 2.400.000 francs; les dépenses de traction, de personnel, d'entretien, de réparation, les redevances, l'amortissement du matériel, les frais généraux, etc., absorberaient au moins 1.400.000 francs, d'après le devis détaillé que nous avons calculé très approximativement.

Les frais annuels seraient donc au minimum de 3.800.000 francs, soit, en chiffre rond, 4 millions, pour tenir compte des réserves supplémentaires, imprévu, etc.

Il reste maintenant à voir quelles seraient les recettes probables.

La grande Compagnie des Omnibus et Tramways fait annuellement 5 millions et demi de recettes, la Compagnie Lyonnaise 1 million au maximum, soit 6 millions et demi au total.

Mais ce chiffre comprend pour plus de la moitié des recettes afférentes aux lignes suburbaines, et la part de l'agglomération lyonnaise proprement dite n'est que d'environ 3 millions.

Le métropolitain ne pourrait évidemment pas enlever toute la clientèle des tramways et, le pourrait-il, qu'il lui manquerait encore 1 million de recettes.

L'hypothèse la plus favorable que l'on puisse émettre est qu'il partagerait par moitié avec les trams la clientèle de l'agglomération urbaine; il enlèverait donc 1 million et demi de recettes aux Compagnies existantes, et ces dernières en conserveraient autant.

Il manquerait alors, eu égard à la situation présente, au moins 2 millions et demi de recettes au métropolitain, c'est-à-dire presque autant que les recettes moyennes annuelles déjà réalisées par les tramways pour les parcours urbains. En un mot, il faudrait, pour rémunérer le métropolitain, que le nombre de voyageurs à transporter doublât par rapport aux chiffres actuels.

Toute la question se résume donc à apprécier si l'établissement d'un métropolitain dans l'agglomération lyonnaise, avec toutes les

facilités que présente un tel moyen de transport, aurait pour effet de doubler au moins le nombre de voyages.

Si oui, l'idée est réalisable. Si, au contraire, ce résultat reste problématique, le métropolitain ne devra pas être pris en sérieuse considération.

Dans un prochain article nous développerons plus complètement ces diverses considérations. SINED.

LA SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

Cette question, qui intéresse à un si haut degré une grande partie de la population lyonnaise, vient d'entrer dans une nouvelle phase, ainsi qu'il ressort d'un rapport du maire du 5 courant.

Depuis fort longtemps déjà des pourparlers sont engagés à ce sujet entre la Ville et la Compagnie P.-L.-M., et nous avons à maintes reprises publié des études très documentées sur ce projet, avec tracés des voies nouvelles, et plans des quartiers intéressés à la transformation qu'en entraînera l'exécution.

Sans refaire tout l'historique de la question, nous rappellerons qu'elle a été exposée en détails dans plusieurs de nos numéros¹.

L'économie du projet et ses conditions d'exécution ont subi de nombreuses et importantes modifications, qui nécessitent une nouvelle consultation du Conseil municipal sur la convention à intervenir.

Le Ville se trouverait complètement déchargée des expropriations et achats de terrains dont la Compagnie P.-L.-M. poursuivra l'acquisition à ses risques et périls, sans demander à la Ville aucune sorte de subvention, aucune espèce de concours. Le décret d'utilité publique du 20 février 1900, permettant l'acquisition par voie d'expropriation des terrains nécessaires à la déviation et à l'extension de la ligne de Genève, fut, en effet, rendu au bénéfice de la Compagnie P.-L.-M., et non pas au nom de la Ville de Lyon.

De ce fait, les clauses du nouveau traité rendent disponible une somme de 1.325.400 francs, qui figure au budget pour achat de terrains, et qui pourra être employée à des travaux urgents, comme par exemple le prolongement de l'avenue de Saxe que nous avons précédemment étudié². La Ville aura à verser une subvention de 1.455.400 francs, comprenant les 55.400 francs prévus par l'avenant du 29 mai 1900 pour la transformation du tablier du pont du cours Gambetta et l'élargissement du pont de la rue Paul-Bert; elle aura également à payer sa quote-part des dépenses de la construction des ponts sur les rues Vauban, Moncey et Montgolfier; le montant de ces travaux, fixé à 345.000 francs par la convention de 1897, a dû être porté à 435.000 francs, par suite de l'augmentation du prix du fer au moment de la rédaction du nouveau projet et aussi en raison des prescriptions ministérielles nouvelles, exigeant une solidité plus grande pour les ponts de chemin de fer. Cette somme sera d'ailleurs réduite de 180.000 francs par la subvention donnée par les hospices.

Quant au projet actuel, il a été établi par la Compagnie P.-L.-M., en tenant compte des réclamations formulées par l'Administration municipale. C'est ainsi que la gare des Brotteaux sera construite d'après le type des gares dites à étages, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus de pente entre le boulevard des Brotteaux et le seuil de la gare. Les voyageurs arrivant au rez-de-chaussée monteront prendre le train jusqu'à la hauteur des voies. De ce chef seront supprimées les différences de niveau qui, aux abords de la gare et dans les rues latérales qu'il aurait fallu raccorder par des pentes

¹ Voir *la Construction lyonnaise* des 16 février (plan du remaniement des voies ferrées), 1^{er} et 16 mars 1897 (plan des abords de la nouvelle gare des Brotteaux), 1^{er} juillet 1897, 1^{er} et 16 juin 1898, 16 décembre 1898, 1^{er} janvier et 1^{er} mai 1899, 16 février, 1^{er} septembre, 1^{er} et 16 octobre, 1^{er} et 16 novembre 1900.

² Voir *la Construction lyonnaise* des 16 juillet et 16 novembre 1899.

aux voies principales d'accès, auraient produit entre le boulevard des Brotteaux et la gare une série de mamelons et de dépressions du plus déplorable effet, susceptibles de retarder la construction, de gêner à tout jamais la circulation. La gare pourra également de ce fait, avoir un aspect plus monumental, au lieu de figurer une de ces bâtisses larges et écrasées, dépourvues d'architecture et de style, trop fréquentes dans ce genre de constructions.

Pour éviter les pentes et les contrepentes des rues passant sous les ponts, la Compagnie relève toute la ligne de 50 centimètres de sorte que les rues sont, à leur passage sous les ponts, presque en palier. Il n'y aura plus de points bas où pourra séjourner l'humidité. La circulation des véhicules sera facilitée, de ce chef, et l'élévation des tabliers des ponts améliorera considérablement la perspective. De très larges ciels ouverts ont été prévus, supprimant l'obscurité, principal inconvénient des passages souterrains.

Nous souhaitons vivement, avec la si nombreuse population qui attend depuis longtemps la réalisation de ce projet, que la délibération du Conseil ne tarde pas davantage, et qu'aucune formalité nouvelle ne vienne en retarder l'exécution. Indépendamment des avantages importants qui en résulteront pour la mise en valeur des quartiers intéressés et de l'essor qu'ils pourront prendre, il y aura, dans ces travaux, un large emploi de la main-d'œuvre ouvrière et un dédommagement au chômage réel, quoiqu'on en dise, d'une trop importante partie de la population laborieuse de Lyon.

GARNUTENSIS.

LE VIEUX LYON

Lyon, 2 décembre 1901.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans le numéro du 1^{er} courant de la *Construction lyonnaise*, vous protestiez avec juste raison contre la manie dont on est atteint à Lyon, comme dans beaucoup de grandes villes, de changer le nom des rues; vous vous éleviez contre la proposition du *Journal de Lyon*, de modifier les appellations de rue de la Poulaille, de la Fromagerie, etc., qu'il qualifie de ridicules et baroques, et vous invoquiez l'intérêt archéologique et historique attaché à ces dénominations. Cette considération, en réalité toute de sentiment, pourrait ne pas paraître suffisante à qui n'est pas épris du passé et ne tient pas à conserver son patrimoine local; permettez-moi d'en exposer d'autres qui seront peut-être plus valables aux yeux des béotiens de nos jours, car elles sont du domaine essentiellement pratique.

Ce qui se passe chez nous a lieu aussi à Paris, où le Conseil municipal a émis, le 29 novembre dernier, un avis favorable en ce qui concerne la rue de la Tombe-Issoire, qu'il est question de débaptiser pour lui donner désormais le nom de Berthelot. *Le Journal* fait à ce propos les judicieuses réflexions suivantes, qui viennent corroborer celles qu'exprimait la *Construction lyonnaise*: « Nul plus que nous ne s'associe aux hommages rendus à la science. Mais ne pourrait-on pas, pour donner de nouveaux noms, attendre que soient créées des rues nouvelles? Il y a, en effet, des commerçants dans les rues déjà existantes. Et ces commerçants, avec raison, se plaignent du préjudice qu'ils subissent du fait de ces modifications incessantes. » On ne saurait mieux exposer l'inutilité, ou plutôt les inconvénients de ces changements de dénomination absolument sans nécessité. Par le bon plaisir d'édiles qui s'imaginent supprimer une page d'histoire qui leur déplaît, ou effacer un vestige des anciens régimes, ou déraciner du cœur des populations tout souvenir des saints, voilà toute une catégorie de citoyens patentés, petits ou gros commerçants, obligés de mettre au panier ou de remplacer tous leurs imprimés commerciaux, et l'universalité d'une population

forcée de chasser de son cerveau les dénominations dont elle l'habitude pour y loger les nouvelles qui n'augmenteront pas son culte pour les personnages désignés par la nouvelle appellation.

Vaut-il bien la peine d'amener à tout propos une perturbation inutile dans des habitudes qu'on peut désirer conserver, sans passer pour routinier ou ennemi du progrès. Honorons nos célébrités contemporaines dans les nouveaux quartiers, mais laissons aux anciens leur héritage et leurs souvenirs.

J'espère que là, comme pour les souvenirs matériels, la Commission du Vieux Lyon pourra utilement intervenir au nom du passé, et que vos confrères quotidiens se joindront à vous pour combattre cette manie, au nom du présent et des intérêts immédiats.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

S.-T. GERMAIN.



SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

Hier a eu lieu avec la solennité accoutumée, la séance annuelle dans laquelle la Société académique d'architecture de Lyon proclame les lauréats des prix de ses concours d'architecture et d'archéologie et distribue les récompenses aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment.

Il n'est pas excessif de dire que la salle des réunions industrielles du Palais du commerce était insuffisante pour contenir la foule considérable qui était venue s'associer à une manifestation aussi unanimement appréciée; car quantité de personnes ont dû rester dans les galeries sans pouvoir pénétrer dans la salle toute remplie des lauréats et de leurs familles et amis.

Nous avons plusieurs fois déjà exprimé combien était noble et moralisatrice l'institution de ces récompenses si recherchées par les ouvriers du bâtiment; c'est chose touchante et réconfortante de voir ces braves gens venir, au milieu d'applaudissements justifiés, recevoir le diplôme et la médaille attestant leurs longs et loyaux services, leurs capacités professionnelles et leurs vertus domestiques; car la Société académique d'architecture tient pour certain que les bons pères de famille sont en général les plus fidèles ouvriers; les patrons eux mêmes, heureux d'ajouter un témoignage public d'estime et de considération à leurs collaborateurs, se font un devoir de les accompagner en personne, et plusieurs ne craignent pas de leur donner publiquement l'accolade, pour attester mieux encore les liens qui les unissent l'un à l'autre. Voilà la véritable solidarité sociale, établie non sur les vaines théories et les incitations à la haine, mais sur la notion exacte des obligations et des devoirs réciproques de travailleurs placés côte à côte, bien qu'à des degrés différents dans l'échelle sociale, et marchant vers un même but, la prospérité commune, la réussite et le bon renom corporatif.

A côté du vénérable et si affable président, M. GEORGE, prennent place sur l'estrade, M. MARTIN, vice-président du Conseil de préfecture, délégué par M. le Préfet du Rhône, empêché, M. LESSERLIER, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de travaux de bâtiment, M. Martial PAUFIQUE, membre de la Chambre de commerce, M. GOUVERNE, juge au Tribunal de commerce, M. PORTE, vice-président de la Société, M. CHOMEL, secrétaire, M. TARCHIER, archiviste, président du Syndicat des architectes du Rhône, M. NAQUIN DE LIPPENS, secrétaire adjoint, M. CATHELAND, trésorier, M. BISSUEL, président de l'Association provinciale des architectes français, M. BUTTER, vice-président de l'Union architecturale, M. BIZOT, architecte à Vienne, MM. DUBUISSON, BOUR-

BON, JAMOT, RIOTTON, ROSTAGNAT, DESJARDINS, Sainte-Marie PERRIN, BAUSSAND, COLLOMB, ROUX-SPITZ, THOUBILLON, CAHUZAC, GIRARD, CHABANNES, MONOT, BENOIT, BUREL, PÉLANJON, COLLET, etc., etc.

Après l'exécution de *la Marseillaise*, par une musique militaire que M. le Gouverneur avait bien voulu mettre à la disposition de la Société, et qui s'est fait entendre à plusieurs reprises pendant la réunion, M. le Président GEORGE, ouvre la séance par le discours suivant, très apprécié et applaudi, dans lequel se retrouvent toutes les qualités d'artiste, d'archéologue et d'écrivain, qui ont valu à l'auteur d'ouvrages réputés les distinctions les plus justifiées.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes charmés de vous voir de nouveau réunis et en grand nombre dans notre séance solennelle.

C'est, d'ailleurs, en votre honneur qu'elle a lieu, Messieurs les Lauréats de l'architecture et de l'art décoratif, pour récompenser vos travaux, ainsi que ceux des anciens et vaillants coopérateurs de la grande industrie du bâtiment.

Nos honorables prédécesseurs, Présidents et Secrétaires de la Société académique d'architecture, vous ont suffisamment fait connaître le but que nous poursuivons sans relâche depuis longtemps dans l'intérêt de notre art et des diverses professions qui s'y rattachent.

Vous avez bien compris ce but et nous en donnez une preuve par votre empressement. Merci donc.

Merci, également, aux représentants des administrations qui, par leur présence, donnent plus d'éclat et d'intérêt à cette réunion.

Ces Administrations nous montrent ainsi qu'elles apprécient le but élevé que la Société académique s'est proposé et qu'elles nous aident à atteindre par les subventions qu'elles veulent bien nous accorder.

Elles reconnaîtront, j'en suis sûr, après la lecture du palmarès, qu'elles sont bien justifiées et bien employées.

Nous avons eu le regret, Messieurs, de perdre un de nos distingués confrères, M. Giroud père. Une notice biographique, par M. Bourbon, a retracé les travaux et les hautes qualités que tous ceux qui l'ont connu ont su apprécier.

A la suite du décès de M. Revoil, l'éminent architecte de Nîmes, qui nous était attaché comme membre d'honneur, M. Blondet, de Versailles, a été nommé pour le remplacer.

M. Blondet était précédemment président de l'Association provinciale des architectes français, qu'il a dirigée avec autant de zèle que de talent.

A l'expiration de son mandat, dans la séance de juin 1901, M. Bissuel a été nommé président et M. Naquin de Lippens, secrétaire général de cette Compagnie.

Le choix de nos deux très sympathiques confrères est un honneur pour notre Société académique lyonnaise, et l'Association provinciale a complété cet honneur en désignant la ville de Lyon et celle de Grenoble pour le siège de son Assemblée générale de 1902.

Je signale, enfin, l'excellent résultat de nos concours d'architecture et d'art décoratif. Le concours d'architecture avait pour sujet un motif bien local : « Un monument à la gloire de l'industrie lyonnaise », qui nous a valu un remarquable envoi.

Et celui des arts décoratifs a été vaillamment disputé par de nombreux concurrents.

M. le Secrétaire proclamera tout à l'heure les noms des lauréats que nous sommes heureux de récompenser.

Maintenant, Messieurs, remplaçant volontiers un discours d'apparat par une allocution toute familière, je me permettrai, m'autorisant du titre bien que peu enviable de votre doyen d'âge, de vous dire quelques mots touchant les rapports de l'architecture avec les industries du bâtiment, rapports qui nous donnent quelque droit de parrainage, si je puis dire ainsi, sur vos divers travaux.

C'est, d'ailleurs, plus spécialement aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment que je veux m'adresser aujourd'hui, puisque aussi bien c'est à eux que vont être décernées le plus grand nombre de nos récompenses et pour les plus méritants desquels nous nous efforcerons d'obtenir, pour l'année prochaine, quelques médailles d'Etat dont, du reste, le Ministre n'est pas prodigue.

Dans son charmant discours de l'année passée et dont vous n'avez certainement pas perdu le souvenir, M. Lang, directeur de l'Ecole professionnelle, que je regrette fort de ne pas avoir en ce jour près de nous, se plaisait à nous rappeler le temps où il avait à enseigner la coupe des pierres, profitant lui aussi, dit-il modestement, de l'expérience de ses élèves.

J'ai un souvenir personnel qui a quelque analogie, que je me plais à me rappeler aussi, mais où je n'étais pas du tout professeur, mais simplement élève.

En même temps que je faisais mes études d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, je suivais, le soir, un cours de coupe des pierres.

C'était dans un vieux quartier central, mais très laid, où, depuis, la démolition a fait son œuvre salutaire, et dans une sorte de boutique, à l'aspect un peu cabaret, servant de réunion pour les tailleurs de pierres.

Cette boutique était comme le vestibule d'une grande pièce qui y faisait suite et qui était une *Ecole de trait* professée par le très habile appareilleur bien connu alors sous son nom de compagnonnage, *la Fleur de Coutras*, constructeur du pont de Neuilly entre autres, et que venaient souvent consulter les grands architectes.

La Fleur de Coutras était bien le type de ce que j'appellerai l'ouvrier savant dans sa spécialité, simple et digne dans ses rapports aussi bien avec les architectes et les ingénieurs qu'avec ses coopérateurs, inspirant le respect et la confiance à tous.

Des modèles de toute espèce de coupes de pierres, voûtes biaises, rampantes, encorbellements, pénétrations, etc., garnissaient le pourtour de la pièce, et le maître nous faisait exécuter, en plâtre bien entendu, ces différentes œuvres.

Ce n'étaient point de simples copies que nous avions à faire; tout était fondé sur l'application exacte de la géométrie descriptive, et nous étions tout étonnés qu'en suivant ses prescriptions nos œuvres en plâtre arrivaient si nettement, je dirai presque si facilement, sans tâtonnement, sans erreur, à réaliser ces coupes, à premier abord si compliquées.

J'ai conservé bon nombre de ces épreuves et de ces coupes qui m'ont aidé plus d'une fois à la réalisation de certains ouvrages.

L'Ecole de trait de nos fameuses carrières de Villebois a un enseignement analogue qui lui a assuré sa place si notable dans les applications de la stéréotomie, et l'enseignement professionnel du Rhône, sous la direction de maîtres distingués, y donne aussi une large place.

Depuis un certain temps, ces recherches dont les XVI^e et XVII^e siècles surtout ont fait de si belles applications, ont été sinon abandonnées, au moins bien simplifiées.

On les a, le plus souvent à tort, considérées comme des complications visant au tour de force et n'aboutissant qu'à ces chefs-d'œuvre de compagnonnage servant de sujets d'émulation dans les divers corps d'état.

C'est fâcheux, car la construction ne doit pas toujours se borner aux formes et aux procédés les plus simples. Nous n'aurions alors que des reproductions qui arriveraient à la monotonie.

N'y a-t-il pas un vrai charme, un certain ragout, comme disaient les artistes, à y rencontrer aussi ces œuvres qui proviennent de l'étude et de la science et donnent à l'architecture un intérêt puissant en rompant une tendance inquiétante à l'uniformité.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'il y aurait à retourner pour cela aux maîtrises et jurandes dont un de vos confrères de Paris, M. Husson, ancien entrepreneur de serrurerie et secrétaire général des Chambres syndicales de la Seine, vient tout récemment d'étudier l'origine et le développement¹?

Ces institutions propres à leur temps ont certes produit de grandes œuvres. Mais nous devons vivre avec les mœurs de notre époque qui demandent plus de liberté.

Les statuts variés, une multitude de règlements étroits, aboutissant souvent à une sorte de tyrannie avec des apprentissages de six, huit et même dix années, sont arrivés à des abus qui ont largement motivé leur abandon, puis leur suppression.

On peut, certes, arriver sous un régime de plus grande liberté à des résultats où l'indépendance du travailleur, s'alliant à sa dignité professionnelle, tourne également à son profit et à celui de l'art.

Comme exemples de ces vues générales et forcément très abrégées sur le rôle important qui peut être rempli par l'ouvrier, nous n'avons pas à aller bien loin.

¹ Voir l'*Architecture* du 30 novembre 1901.

C'est ainsi qu'à Lyon, dans notre vieille rue Juiverie au n° 8, nous pouvons admirer cette fameuse galerie de Ph. de l'Orme (vers 1536).

Cette œuvre, à la fois d'architecture et de stéréotomie, et que Ph. de l'Orme a décrite lui-même dans son ouvrage, se compose de deux trompes supportant une galerie qui relie deux cabinets à une assez grande hauteur.

La coupe en est d'un travail savant et d'une exécution hardie.

Ce n'est certainement pas le moment d'analyser cette œuvre remarquable de stéréotomie.

Mais je parle ici devant des praticiens qui seront tentés d'en faire une nouvelle visite et qui ne seront pas fâchés de trouver dans un si grand architecte, d'ailleurs notre compatriote du XVI^e siècle, un si habile constructeur.

Et notez que ce chef-d'œuvre de construction se trouve dans une maison de médiocre apparence et au fond d'une deuxième cour où, sans indication préalable, on aurait de la peine à le rencontrer.

Je serai bien tenté, parlant du vieux Lyon qui a été récemment, dans cette enceinte, le sujet de quelques projections que nous aurons à renouveler, d'y faire une petite incursion pour vous signaler de nombreux motifs de serrurerie, menuiserie, etc., où les excellents ouvriers d'alors ont montré toute leur habileté professionnelle et personnelle.

Je souligne même ce mot personnelle, car là, l'intervention de l'architecte s'effaçait volontiers devant le travail de l'ouvrier.

Je pourrais citer comme exemple, non pour les reproduire servilement, mais pour exciter l'émulation et l'esprit d'initiative, quelques-uns de ces sujets : parmi eux, ce joli puits que vous connaissez tous, encore de Philibert de l'Orme, qui était anciennement dans une cour de la rue Saint-Jean, et qui est actuellement déposé dans la salle inférieure de notre musée archéologique, et cette porte de l'ancienne rue Neuve, si remarquable par sa menuiserie et si variée dans sa composition, conservée aussi dans la salle supérieure du musée archéologique.

Dans leurs primitives positions se trouvent encore un grand nombre d'ouvrages moins importants, mais qui nous restent comme un témoignage d'un esprit inventif et d'une habileté d'exécution indépendants de l'intervention de l'architecte, et laissant, par cette raison, aux exécutants tout le mérite de leurs œuvres.

Voyez, par exemple, dans vos flâneries, ces impostes en fer forgé, du quai des Célestins, 6, de la rue Tramassac, 18, de la rue Lanterne, 24, ces balcons de la place Bellecour, 27, ces rampes d'escalier, rue Boissac, 6, place Leviste, 4, rue Bât-d'argent, 5, et rue Saint-Côme, 8, et encore ces escaliers curieux à arcs rampants de la rue Lanterne, 11, de la rue Mercière, 20, et il me faut naturellement abrégé beaucoup.

En furetant ainsi, vous aurez le plaisir des découvertes et rencontrerez aussi parfois des ensembles qui sortent sans doute de vos spécialités, mais qui vous donneront une impression de l'esprit de liberté et de personnalité de nos aïeux.

Voyez, à ce point de vue, cette cour si intéressante du n° 9 de la rue Saint-Jean, et certaines parties, quoique fort altérées et encombrées d'échoppes parasites, du vieil hôtel de Gadagne, ce grand seigneur qui possédait aussi le superbe château de Bouthéon que j'ai visité plusieurs fois.

Mais, dans ces investigations des choses anciennes, je vois que je risque de dépasser mon but. Retenez-en ceci, et c'est la conclusion de ce bavardage, chers coopérateurs du bâtiment, c'est que votre champ n'est pas toujours étroitement limité par l'architecte, et que votre esprit d'invention et d'initiative peut s'y montrer et laisser à son tour à la postérité des souvenirs de votre valeur personnelle.

Dans nos temps modernes et dans notre ville, il ne me serait pas difficile citer de vos œuvres qui obtiendront ce résultat.

Mais je ne dois entrer ici dans aucune personnalité ; j'ai voulu vous donner quelques conseils, ainsi que le recommandait M. Lang, l'année passée, et non des compliments.

Je ne terminerai, cependant, pas sans renouveler nos remerciements au Ministère pour les trois beaux livres qu'il a mis à notre disposition, au Conseil général, pour son allocation qu'il trouvera certainement bien employée.

Merci aussi, et de tout cœur, pour les dons libéraux de nos confrères Journoud, Bissuel, Beniest et Despierrez, pour ceux de M. Berlic et de M. Rey, propriétaire éditeur de la *Construction lyonnaise*, et celui de M^{me} Gaspard André, en souvenir de son mari, notre éminent collègue, trop tôt disparu.

Et je laisse la parole à notre excellent secrétaire, M. Chomel, et à notre aimable conférencier, M. Naquin de Lippens.

M. LESSELIER, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs, qui contribue si généreusement chaque année à récompenser les ouvriers méritants du bâtiment, s'exprime ensuite en ces termes :

Monsieur le Président,

Messieurs les membres de la Société académique d'architecture,

Pour la troisième fois j'ai l'honneur de représenter la Chambre syndicale des entrepreneurs à cette belle fête, que l'on peut nommer à juste titre : fête du bâtiment, et l'émotion que j'y ressens est telle qu'au premier jour. Le temps ne viendra jamais l'émousser, ni l'amoinrir.

L'œuvre que vous avez instituée, et que vous agrandissez sans cesse, remplit nos cœurs à tous, chaque fois, et toujours de plus en plus, de sentiments de gratitude infinie pour une action aussi belle, aussi généreuse.

Faire le bien, apporter à la grande famille du bâtiment cette dotation de bonté, de considération, de reconnaissance des mérites professionnels et des longs services, c'est la belle tâche que vous vous êtes imposée et que vous remplissez si noblement.

Si chez vous l'artiste, le penseur recherche chaque jour le mieux, s'il s'efforce de faire jaillir de son cerveau de nouvelles et meilleures choses, arrêtant pour quelques instants son labeur, il laisse parler son cœur, pour songer à ceux qu'il a vus à l'œuvre et que la renommée peut ignorer, en les récompensant publiquement des longs et loyaux services que vous avez pu apprécier dans l'interprétation de vos œuvres, dans l'accomplissement de leur tâche.

La destinée a pu les placer, dans la hiérarchie du travail, à un degré où ils auraient pu passer inaperçus ou confondus dans la masse ; vous ne l'avez pas voulu. C'est publiquement, c'est entourés de leurs amis, de tous enfin, que chaque année vous avez voulu proclamer leurs mérites professionnels, leurs vertus.

Cette inscription que vous faites de leurs noms au livre d'or du travail est pour nos lauréats le plus bel éloge qu'ils ambitionnent. Ils se sentent saisis d'une noble fierté de ce que leurs qualités soient appréciées par des juges aussi éclairés, aussi justes, aussi sincèrement généreux.

Nous, entrepreneurs, qui sommes le trait d'union entre vous et eux, nous apprécions aussi à toute sa haute valeur votre belle initiative et, avec eux aussi, nous vous apportons avec gratitude, avec plaisir, le tribut de notre reconnaissance infinie.

Cette belle fête, à laquelle chaque année nous sommes heureux de nous associer, nous la considérons comme un bienfait des temps présents, et nul doute que l'institution et l'extension d'une aussi belle œuvre n'arrive à la réalisation du vœu que nous souhaitons tous sincèrement, c'est-à-dire l'union, l'estime, l'affection absolues de toutes les forces vives du travail dans le bâtiment.

Au nom de tous les membres de la Chambre Syndicale des entrepreneurs, recevez, Monsieur le Président, Messieurs les Membres de la Société académique d'architecture nos remerciements les plus sincères.

Et vous, Messieurs les lauréats, tous nos éloges.

La parole est ensuite donnée à M. CHOMEL, secrétaire, pour la lecture du palmarès :

CONCOURS

ARCHITECTURE

Le sujet du concours comportait l'étude d'un MONUMENT DÉCORATIF DONT LA FAÇADE DONNANT SUR LA PLACE DE LA COMÉDIE, A LYON, DEVAIT FAIRE FACE A LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE.

Ce monument situé en face de la principale artère de notre ville, entre l'Hôtel de Ville et le Grand-Théâtre, était destiné à fournir un point de vue unique dans le centre de la cité et à en changer complètement la physionomie artistique.

Tout en laissant une assez grande latitude aux concurrents pour le choix de la composition, le programme indiquait que, par sa situation, ce monument devait être surtout décoratif, rappelant par des attributs la glorification des hommes

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue de Béarn, angle rue Montesquieu. Entrep., écuries, maison à loyer. Madame Chazaud.	M. Bruyas, rue du Plâtre, 1.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Grange, rue Mazenod, 62; charpente, M. Morin, rue Vauban; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Cavenne, 13; menuiserie, M. Maurel, rue Montesquieu, 42; ferblanterie, M. Boussat, rue Passet, 12; peinture-plâtrerie, M. Mazzone, rue de Marseille, 16. — 2 ^e étage.
Rue de Bonnel. M. E. Espach, Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; pierre de taille, M. Péju, à Montalieu; pierre de Saint-Cyr, M. Bourriquand, à Limonest; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Vial, quai des Étroits, 7; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin; charpente, M. Sage, route de Genas; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union lyonnaise des peintres-plâtriers. — Intérieur.
Cours Eugénie, 77, Montchat. 4 villas. MM. Bernard, Beaujan, Giraud, Chat.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie et ciments, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie-peinture, M. Giraud, quai des Étroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Monplaisir. — Intérieur.
Chemin de Gerland, 30. Maison à loyer. M. Chassignol, c. Lafayette, 145.	M. Bruyas, 1, rue du Plâtre.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace (Villeurbanne); menuiserie, M. Pardon, rue Montesquieu; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; ferblanterie, M. de Bussy, grande rue de la Croix-Rousse. — Couverture.
Chemin de Gerland, 59. Mais. à loyer, M. Gaudy, chemin de Gerland, 59.	M. Bernard, r. de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Urbain, chemin des Culattes, 17. — Rez-de-chaussée.
Chemin de Gerland. Maison. M. Mathan.	M. Bernard, r. de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 191; charpente, M. Despeyroux, à Saint-Fons; menuiserie, M. Blachon, chemin de Vénissieux; plâtrerie-peinture, MM. Boscarella et Morera, au Moulin-à-Vent; serrurerie, M. Mouchiroux, au Moulin-à-Vent; vitrerie, M. Beltrami, grande-rue de la Guillotière, 82. — Intérieur.
Avenue Félix-Faure, 28. Maison de 5 étages. MM. Vieille frères, avenue Félix-Faure, 30.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta	Maçonnerie, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53; charpente, M. Comte. — 5 ^e étage.
Route d'Heyrieu, 58 bis. Maison de rapport. M. Michel.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenaud et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol; pierre dure, M. Charrel et C ^{ie} , à Trept; pierre blanche, M. Dedieu, 3, cours Lafayette; menuiserie, M. Franck, 3, rue des Chanées; plâtrerie et peinture, M. Piccina, rue Masséna, 71; serrurerie, M. Bick, avenue des Ponts, 291. — Intérieur.
Chemin des Culattes, 51. Maison de rapport. M. Frasson.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chatoux; charpente, M. Comte; pierre dure, Société La Fourmi, à Porcieu; menuiserie, M. Pontey, 9, rue Turbil; plâtrerie et peinture, M. Battistolo. — Couverture.
Rue de la Vigilance. Usine Winckler. Cave frigorif. Cours Eugénie. Villa. M. Billon, boulevard des Brotteaux, 38.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12. M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; gros fers, MM. Simon-Perret, rue de la Part-Dieu, 14; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 21; isolants, M. Duchez, rue de Bonnel, 20. Maçonnerie, M. Ginot, cours Henri, 23; charpente, M. Chat, cours Charles-Vitton, 69; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie, M. Giraud, quai des Étroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Monplaisir. — Fossiles.
IV^e ARRONDISSEMENT		
Rue de l'Enfance, 15. Maison de rapport. M. Fayel	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente et menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 53; pierre de taille, M. Charrel et C ^{ie} , à Trept; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2. — Intérieur.
Rue de l'Enfance, 17. Maison. M ^{me} Héritier.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Brugère, rue Denfert-Rochereau, 11; charpente, M. Lombard, rue de l'Enfance, 27; menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; plâtrerie-peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; serrurerie, M. Garin, grande-rue de la Croix-Rousse, 53. — Intérieur.
VI^e ARRONDISSEMENT		
Rue d'Inkermann. Maison à loyer. Baudrand, 8, rue Sébastopol.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Lavieille, chemin Sébastopol, 4; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; pierre blanche, veuve Pomparat et fils, rue Montgolfier, 43; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; peinture-plâtrerie, M. Peleppi, rue Saint-Georges, 50; carrelages, M. Giesner, rue de Bonnel, 20. — Intérieur.
Cours Vitton, av. Thiers et imp. Lassalle. Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfier; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Carcel, rue de la Vigilance, et M. Beaujan, rue Boileau, 227; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; vitrerie, M. Chauviac, r. de la Vigilance, 4; carrelages, MM. Boulenger et Cie, r. Franklin, 8. — Achèvement.
Boulevard du Nord. Hôtel. M. A. Simon.	M. Géry, 20, rue de Bonnel.	Entrepreneur général. M. Clermont, rue Vauban, 73; maçonnerie, M. J. Leblanc, rue Fenelon, 29; peinture-plâtrerie, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; serrurerie, M. Buclet, rue Molière, 10; pierre dure, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; pierre tendre, M. Serin, rue Montgolfier, 43; chauffage et fumisterie, M. Verguin, rue Pierre-Corneille, 45; marbrerie, MM. Verzier et Guiguet, cours Lafayette, 81; sculpture et staff, MM. Pivot et Penelle, rue Sala, 54. — Intérieur.
Boulevard du Nord. Hôtel. M. Bourjaillat.	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; pierre de taille, M. Perrin, à la Grive; MM. Pomparat frères, rue Montgolfier, 43; Société anonyme des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 263; menuiserie, M. Neylon, rue Sainte-Geneviève, 37; serrurerie, M. Bizet, rue du Gare, 7; peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84; zinguerie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — Couverture.
Boulevard du Nord. Hôtel, écuries et remise M. B.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, MM. Jangot et Bonneton, rue Servient, 18. — Fondations.
Rue Pétrequin. Maison. Mme Ve Fays, boulevard du Nord, 65.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, MM. Gilbert et Lemasson, rue de Créqui, 193; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; plâtrerie, M. Tauty, rue Bossuet, 19. — Intérieur.
Rues Sully, Montgolfier et Jacques-Moyron. Exhaus. d'usine. Société des anc. établissements J. Rivat	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie-peinture, M. Calmel, rue Bossuet, 14; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — Couverture.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue Tête-d'Or, angle rue Louis-Blanc. Agrandissement de l'Asile de nuit.	M. Laurençon, 10; cours Gambetta.	Entrepreneurs généraux, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — <i>Intérieur.</i>
Impasse Lassalle, 5. Mais. M. Regni, 123, r. P.-Corneille.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Doublier, rue Sainte-Genevieve, 60. — <i>Fondations.</i>
HORS LYON		
Villeurbanne, c. Lafayette pr., 45. Mais. M. Plazanet.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette, 27; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; charpente, M. Jacquetin, route de Crémieu, 88; pierre blanche, M. Gamondes. — <i>4^e étage.</i>
Route de Vaulx, 64. Maison. M. Visa.	M. Visa.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière 40; menuiserie, M. Neyton; ferblanterie, M. Visa, route de Vaulx, 5; ciments, M. Deschamps, Croix-Luizet. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue Faillebin. Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Beillonnet, avenue de Saxe, 232; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; menuiserie, M. Pontey, rue Turbil, 9; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; ciments, M. Berby, rue Boileau, 280. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne. Usine et habitation. M. Gérard, rue Clos-Poncet.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, MM. Jaudon et Cie, rue de Vendôme, 36, Lyon; charpente, M. Mally, avenue Thiers, 123; peinture-plâtrerie, M. Tauty. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, av. Thiers. Mais. à loyer. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, rue de la Villette; pierre de taille, M. Vinard, à Trept; charpente, M. Sage. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue Chomel. Maison de rapport. M. Cl.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Cléchet, 47, cours Charlemagne. — <i>Terrassements.</i>
Saint-Fons, rue Gambetta. Maison. M. J. Borel.	M. B. Bernard, 74, route de Vienne.	Maçonnerie, M. Pommerol, à St-Fons; charpente, M. Chaboud, à St-Fons; menuiserie, M. Clozel et M. Gougey, à St-Fons; plâtrerie, M. Rolando, à St-Fons; serrurerie, M. Pérol, à St-Fons. — <i>Intérieur.</i>
Saint-Fons. Ecole de garçons. La Commune.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Leclerc, maître-maçon, rue Duguesclin, 223. — <i>Intérieur.</i>
Saint-Rambert-Ile-Barbe. Usine. Mais. M. Guichard.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, M. Labbe, rue de Bourgogne, 3; charpente, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr; menuiserie, M. Barnay, à Ecully; serrurerie, M. Gauthier, rue de Paris, 34; peinture-plâtrerie, M. Choppy, rue du Tunnel, 31; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 24; décoration, M. Labranche, quai Tilsitt, 26. — <i>Couverture.</i>
Saint-Rambert, ch. de St-Rambert-l'Île-Barbe à St-Cyr. Villa et dépendances M. Dumas, 9, r. P.-Corneille.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay; 9; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 55; menuiserie, M. Perailié, rue des Forces, 4; plâtrerie, MM. Battistolo et Pizzeta, place des Jacobins, 6. — <i>Intérieur.</i>
Saint-Rambert. 2 villas. MM. Moise et Bern. Lévy. 2 villas. M ^{me} ve Bernard Lévy, M. Sélignann.	M. Porte, rue Paul Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Feasetaud, rue Vauban, 81; charpente et menuiserie, MM. Gouverne et Chrétien, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; plâtrerie-peinture, M. Seguin, rue de la Martinière, 7. — <i>Couverture.</i>
Caluire, rue Coste, 104. M. Prilly, rue Coste, 104.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire; plâtrerie-peint., M. Violat à Caluire; fumisterie, M. Schmit, rue Servient; serrurerie, M. Villeneuve à Caluire; zinguerie, M. Billaud à Caluire. — <i>Intérieur.</i>
Craponne. Ecoles et agrandissements de Mairie.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Entrepreneur général, M. Fauché jeune, à la Demi-Lune, avenue de l'Eglise; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>Intérieur.</i>
Oullins, boulevard de l'Yzeron. Maison. M. Buna.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Entrepreneurs généraux, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace (Villeurbanne). — <i>Fouilles.</i>
Oullins. Hôtel de ville.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Vial, quai des Etroits, 7. — <i>Basses fondations.</i>
Vénissieux. Maison, magasins et dépend. M. Coursat.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Simoneton jeune, maître-maçon, à Vénissieux. — <i>Gros œuvre.</i>
Grigny. Maison de rapport. M. Garric.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; gros fers, MM. Simon-Perret frères, rue de la Part-Dieu, 44; plâtrerie, M. Couillard, à Grigny; ferblanterie, M. Pan, à Grigny. — <i>Intérieur.</i>
Irigny. Château et dépendances. M. Juppel.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, M. Favre, à Irigny; charpente, M. Doublier, rue Bellecombe, 58; plâtrerie, M. Perrol, à Irigny; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron; zinguerie, M. Nitard, à Irigny; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; estailade, M. Armand Michaud; sculpture, M. Masson, rue Bugeaud, 127. — <i>Intérieur.</i>
Caluire. Villa. M. J. Hélier, à Mesney (Jura).	M. Curieux, rue des Remparts, 16.	Maçonnerie, M. Planoulaine, à Caluire; charpente, M. Bennet, à Saint-Clair; menuiserie, M. Baleyve, rue Garibaldi, 132, Lyon; plâtrerie, M. Gros; persiennes, M. Gilardi. — <i>Intérieur.</i>
Fontaines-s.-Saône. Etablissement de bains et lavoir public. M. Orcei. Fontaines.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Lebraud, à Fontaines-sur-Saône. — <i>Fondations.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. Giraud.	M. Curieux, r. des Remp.-d'A., 16.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, M. Lamoret, à Sainte-Foy; menuiserie, M. Poizat, à Sainte-Foy; plâtrerie-peinture, MM. Schmitt et Martinaud, à Sainte-Foy; ciment, M. Dusselier; serrurerie, M. Caillaud, à Sainte-Foy; pierre dure, M. Touvier, à Oullins. — <i>Intérieur.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon, Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desbouff; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3; peinture-plâtrerie, M. Salin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 48; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; chauffage, M. Colombier, rue des Tuileries, 24; zinguerie, M. René, rue Saint-Joseph, 3; vitrerie, M. d'Alexandri, rue Saint-Joseph, 44. — <i>Intérieur.</i>
Ste-Foy-les-Lyon. 3 villas. MM. S. P., P. M., J. P.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chemin, rue Sébastopol, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Couverture.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. G.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Jeannetaud et Bourcix, 66, rue Sébastopol; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol. — <i>Terrassements.</i>
Villefranche, r. de Frans. Usine, maison et bureaux, MM. Journé et Cie, Paris.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Arnaud, rue de Thizy, à Villefranche (Rhône). — <i>Couverture.</i>
Bourgoin. Habitat. et usine. M. C., à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, à Lyon, rue de la Villette; charpente, M. Mermet, à Bourgoin; menuiserie, M. Boudart, chemin de Bellecombe; plâtrerie, M. Gabbio, rue Royale, 11; ferblanterie, M. Clapissou, rue Vendôme, 224; décoration, M. Flachet, rue Vendôme, 197.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Ste-Clotilde, 5.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Grimée, 10; pierre de Villebois, MM. Metraz freres; pierre blanche, M. Gamondés, avenue Piaton, 40; plâtrerie-peinture, M. Pénaud, rue du Mail, 14; menuiserie et serrurerie, M. Démontez, rue de Grimée, 10; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; vitrerie, M. Delpietro, place de la Croix-Rousse, 4; fumisterie, M. Badier, rue Coste, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue J.-B.-Say, 3.</i> Exhaussement. Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurentin, 1; charpente et menuiserie, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 43; plâtrerie-peinture, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; serrurerie, M. Guinet, rue du Mail, 3; fumisterie, M. Laribe, montée de la Grand'Côte, 1. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Saint-Vincent, 56-57.</i> Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Raffenot, avenue du Doyenné, 2; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; zinguerie, M. Séon, place Neuve-Saint-Jean, 2 et 3; ciments, M. Mallet, rue Jacquard, 18. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière.</i> Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat 3; plâtrerie-peinture, M. Del-ponte, rue de la Monnaie, 2; zinguerie, M. Fritsch-Martin, petite rue Pizay, 3; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière,</i> angle de la rue de la Martinière. Compagnie immobilière du 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, MM. Chatoux père et fils, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Jacquignon, avenue Félix-Faure, 149; serrurerie, M. Biasca, rue Royale, 7; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montaliieu-Vercieu, et Société de Villebois, 6, rue de la Bourse. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue de la Platière, 7.</i> Restauration complète de l'immeuble ancien hôtel de l'Écu de France. M. Garnot.	MM. Fanton et Duranson, 191, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Malterre, rue Dubois, 44; charpente, M. Gréjat, rue d'Alsace (Villeurbanne); menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; peinture et plâtrerie, MM. Alaza et Lobiotti, quai de la Charité, 4. — <i>Intérieur.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Séguin, 33.</i> Maison d'habitation. M. Caissian, rue Séguin, 41.	M. Pras, 22, cours Morand.	Entrepreneurs généraux, MM. Fauingue frères, rue Smith, 23; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Cavard, rue Commandant-Faurax, 49. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Charité,</i> angle de la rue Fr-Dauphin. 2 maisons. Société d'entreprises immobilières.	M. Chomel, quai de Relz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; serrurerie, M. Bissuel, place Kleber, 3; charpente, M. Ortolland, rue Germain, 6; pierre de Villebois, M. Péju-Hyvert, à Porcieu, par Montaliieu-Vercieu; pierre de Trept, M. Vinard, à Trept; pierre de la Grive, M. Perrin, à la Grive; allèges, M. Hémon, à Couzon; pierre blanche, M. Besson, boulevard du Nord, 83. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de Béarn,</i> angle rue de la Lône. École Centrale.	M. Variot, ing., rue Constantine, 13.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Lalosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 21; carrelages, M. Mouton, rue Childebert, 20; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37; ferblanterie, M. René, rue Saint-Joseph, 3; peinture-plâtrerie, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; colonnes de fonte, M. Prenat de la Rochette, à Givors; installation des machines, MM. Buffaud et Robatel, chemin de Baraban. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vienne, 7.</i> Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Ferla, chemin des Chevaucheurs; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues Béchevelin, Bourchardy et Croix-Jordan.</i> Usine. M. Dumaine.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, M. Olivon, grande rue de la Guillotière, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguessau, 17; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; ferblanterie, MM. Pérignon, Vinet et Cie, quai de l'Hôpital, 4; plâtrerie, M. Bertrand, rue Moncey, 14; vitrerie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36. — <i>Achèvement.</i>
<i>Chemin des Cures.</i> Chantier et maison d'habitation. M. E. Comte, r. Béchevelin.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Broussas et Clet, avenue de Saxe; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Eug. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Ribard, rue d'Avignon, 39; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 29. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chemin des Pins.</i> Maison. M. Roux.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Entrepreneur général, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; menuiserie, M. Dambielle, rue Sully, 14; serrurerie, M. Bernard; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Sébastien-Gryphe, 154.</i> Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Devier, rue Parmentier, 25; vitrerie, M. Fatou-Guitta, place des Célestins, 2; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue des Ponts, 27.</i> Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; verres à vitres, M. Chauliac, rue de la Vigilance, 4; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28; sculpture décorative, M. Grébillon, rue de Bonzel, 89; marbrerie, M. Laurent, rue Rachais, 22. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue d'Heyrieu, 6.</i> Maison. M. Gartelle.	M. Olgiati, 90, rue Vendôme.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavit et fils et Bénassy, rue Godefroy, 5; menuiserie, MM. Montagne et Paillet, rue Chaponnay, 105; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Cours Gambetta, 144-146-148.</i> Maisons. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5; pierre blanche, MM. Barthélemy et Michaud-Armand, cours Lafayette, 162; pierre dure, M. Vinard; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 170.</i> Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, la Fourmi; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard, rue Saint-Joseph, 1; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Pomparat; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7; sculpture et staff, M. Ogier, rue des Trois Rois. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 172.</i> Maison. M. Bonnaud.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly; maçonnerie, MM. Grange frères, rue Laurencin, 1; charpente, M. Bonnaud; pierre de Villebois, M. Péju; menuiserie, M. Martin; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre blanche, M. Jammès, rue Dumoulin, 35; pierre de la Grive, M. Chemin, à la Grive; menuiserie, M. Martin, rue Charpenay, 3; plâtrerie-peinture, M. Tavernier, rue Montesquieu, 19. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Bonnel, 41.</i> Maison. M. Pansu.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Péju; pierre blanche, M. Charpenton, place Moncey, 6; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 107.</i> Maison. M. Pétavit.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, MM. Motte et Portalis; charpente, M. Grépat; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 105.</i> Maison. M. Crozat.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Percherancier; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Morel et Marchal, à Saint-Fons; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 103.</i> Maison. M. Bonnardel.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Bonnardel; pierre de Villebois, M. Morel; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille.</i> Maison. M. Gratry.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; pierre de Saint-Cyr, M. Giraud à Limonest et M. Corneloup à Saint-Fortunat. — <i>Fondations.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille,</i> angle rue Rabelais. Maison à loyer. M. Gratry.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; charpente, M. Sage, route de Genas, 84; pierre de Saint-Cyr, MM. Giraud et Corneloup, à Limonest; pierre de Villebois, M. Besson, à Montlieu. — <i>Fondations.</i>
<i>Rue Masséna, 92.</i> Atelier. M. Marlin.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, MM. Andrieux et Pitance, rue Charpenay, 6; charpente, M. Bogey, rue Rabelais, 98; serrurerie, M. Brizon, rue de Seze, 118. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue de Toulon.</i> Maison de rapport. M. Maillot, route de Vienne, 90.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, à Vénissieux; pierre de taille et pierre tendre, M. Percherancier, rue de Marseille; serrurerie, M. Caillat, route de Vienne, 76; charpente, M. Bogey, rue Rabelais; pierre de St-Cyr, M. Courtois; plâtrerie-peinture, MM. Boscarolo et Morera, chemin du Moulin-à-Vent; menuiserie et parquets, M. Ed. Boisdevesy, route de Vienne, 106; marbrerie, MM. Devilliers et Cie, rue Président-Carnot; vitrerie, M. Beltrami, grande-rue de la Guillotière, 82. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Gérente.</i> Villa.	M. Martinon, rue de Seze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 27; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Genève, 39; zinguerie plomberie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Gérente.</i> Villa.	M. Martinon, rue de Seze, 119.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gérente, 28; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Gabella, cours Vitton prolongé, 129; zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de Monplaisir.</i> Villa. M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie et planchers armés (système Matrai), M. A. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. J. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie et charpente en fer, M. L. Girard, à Saint-Genis-Laval; menuiserie, M. J. Guillerma, rue Tronchet, 107; zinguerie et couverture, MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté; plâtrerie-peinture, MM. Ch. Cesquino fils et Joanny, g. r. de Monplaisir, 78; chauffage, MM. Clémencin, Giré et Cie, avenue des Ponts, 45; vitrerie, M. Berticat, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11; parquets, M. Bosc, avenue du Prado, 40, Marseille; sculpture, M. P. Devaux, rue Bugeaud, 64, et M. Cave, rue Créqui, 119; électricité, M. Baudin, à Vichy. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Part-Dieu, 27.</i> Exhaussement. M. Nesme.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 29; menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6 bis, et M. Fouqueteau, rue Mulet, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Passet, 5.</i> Maison. M. Berticat.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 28; pierre de Villebois, Société La Fourmi; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue Créqui, 181; charpente, M. J. Doublier, rue Sainte-Genève, 60; zinguerie et plomberie, M. L. Clément, rue Vendôme, 215; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie et peinture, M. A. Galletti, rue Garibaldi, 261; menuiserie et parquets, M. J. Martin fils, rue du Pensionnat, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues de l'Abondance et du Pensionnat,</i> Entrepôts et bureaux. MM. Chevrot et Deleuze.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont; charpente métallique, M. Haour.
<i>Rue Sébastopol, 77.</i> Maison. M. Perrier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; ciments, M. Mayen, rue Paul-Bert, 214 bis; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; serrurerie, M. S. Assadas, rue Paul-Bert, 252; plâtrerie, M. Clunit, rue Paul-Bert, 322, et MM. Bertoncini frères, avenue Félix-Faure, 198. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vénissieux, 74.</i> Maison de rapport. M. Joubet à Vénissieux.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Joubet; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 124; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Mazenod, 72. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard de l'Artillerie.</i> Mais. de rap. M. Cabaton, route de Vienne, 247.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; plâtrerie, MM. Boscarolo et Morera, chemin du Moulin-à-Vent. — <i>Intérieur.</i>

illustres qui, dans les arts et l'industrie de la soie, ont contribué à la grandeur de Lyon.

Deux projets furent présentés.

Le jury a cru devoir décerner un prix unique à celui de M. Joseph BISSUEL¹, élève de MM. Huguet et Pascal.

Ce prix comporte : *Une médaille d'or, une somme de 150 fr. donnés par la Société académique, un ouvrage d'art donné par l'Etat.*

ART DÉCORATIF APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE

Premier concours. — *Dessin d'une cheminée pour la salle à manger d'un hôtel de voyageurs.*

1^{er} prix *ex æquo*. — *Une médaille de vermeil ; 100 francs donnés par le Conseil général du Rhône ; un ouvrage d'Etat.* M. GAYET, élève de M. Pascal ; M. HEINGELMANN, élève de M. Cahuzac.

2^e prix. — *Une médaille de vermeil ; 50 francs donnés par le Conseil général du Rhône.* M. Joseph CHANTRE, élève de MM. Huguet et Benard.

3^e prix. — *Une médaille d'argent.* M. CHAUDIER, élève de l'École des Beaux-Arts de Lyon.

4^e prix. — *Une médaille de bronze.* M. ESSARD, élève de MM. Huguet et Boudey.

Deuxième concours. — *Un panneau en bois sculpté et une gaine pour buste.*

1^{er} prix. — *Une médaille de vermeil et 100 francs donnés par la Construction lyonnaise.* M. MAURY, élève de M. Cave.

2^e prix. — *Une médaille de vermeil et 25 francs donnés par le Conseil général du Rhône.* M. RANCUREL, élève de MM. Sicard et Bardey.

3^e prix. — *Une médaille d'argent et 25 francs donnés par le Conseil général du Rhône.* M. GALIMARD, élève de MM. Grobon et Cahuzac.

ART DÉCORATIF

Le projet proposé était l'étude de l'éclairage électrique d'une salle à manger ou hall comportant le plafond et le pourtour. Prix : *Une médaille de vermeil, fondation Despierres ; une somme de 150 francs donnée par M. Berlic.* M. DUCROS, élève de M. Bardey.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE (fondation Bissuel), à l'École des Beaux-Arts de Lyon, en l'honneur de l'élève de la classe d'architecture qui, dans le courant de l'année, se sera fait remarquer par son travail, ses progrès et sa moralité. M. Antonin GODARD, élève de M. Huguet.

La conférence d'usage est ensuite donnée par M. NAQUIN DE LIPPENS, secrétaire adjoint de la Société, qui avait pris pour texte l'Art nouveau. Avec autant de connaissance des sciences en général que de compétence artistique, l'orateur fait, d'une façon fort littéraire et humoristique, quoique légèrement paradoxale, le procès de l'art décoratif dans les manifestations qu'on est convenu d'appeler « modern style ». Il s'y révèle amateur passionné et éclairé des belles époques de la Renaissance et fait ressortir que l'art nouveau n'en est qu'à la période embryonnaire et n'a pas encore trouvé la formule qui permettrait de le classer comme style caractéristique d'une époque ou d'un pays. Nos lecteurs seront à même d'apprécier, dans un de nos prochains numéros, cette conférence qui a valu à l'orateur le plus légitime succès.

¹ Le lauréat appartient à une famille d'architectes où les succès sont de tradition. Son grand-oncle, Prosper Bissuel, décédé en 1872, a beaucoup contribué aux transformations de Lyon de 1835 à 1870, notamment dans la rue Impériale. Il fut président de la Société académique.

En 1867, M. Edouard Bissuel, père du lauréat, avait remporté le premier prix dans un concours d'émulation, ouvert par la Société académique d'architecture de Lyon, dont il devait à son tour devenir plus tard le président : le sujet était une Faculté de Médecine (Charvet, Architectes).

Il est ensuite procédé à la remise des

RÉCOMPENSES AUX CONTREMAÎTRES ET OUVRIERS DU BATIMENT

BONNY (JULES-ÉDOUARD), né à Lapouge (Creuse), en 1856. — Bonny entra, comme jeune ouvrier, dans la maison Emiel en 1875; appelé sous les drapeaux en 1877, il fit dans l'arme du génie cinq ans de service en Tunisie et obtint la médaille coloniale.

Après sa libération, il rentra chez ses anciens patrons, qu'il ne devait plus quitter.

Ses services et son intelligence le désignèrent souvent au choix de M. Emiel pour l'emploi de chef d'équipe dans les travaux difficiles ou dangereux. Sa hardiesse est proverbiale parmi les ouvriers et, bâtons-nous de le dire, n'exclut pas la prudence, car jamais il n'a eu d'accident à se reprocher.

Très sobre, très économe, Bonny est le modèle du chef de famille, aussi faut-il citer son foyer comme celui d'un homme heureux. Il y trouve le bonheur auprès d'une femme dévouée, et peut y attendre ses vieux jours, sans angoisses, grâce à de réelles économies.

La Société académique est heureuse de lui décerner une médaille de vermeil (fondation Journoud).

VIAL (PIERRE), né à Saint-Etienne-le-Moulard (Loire), en 1855. — Vial, après quelques années d'apprentissage chez un maître menuisier de son pays, entra en 1877 chez M. Collomb, entrepreneur en menuiserie à Tarare.

Là il a collaboré à tous les travaux importants de son patron qui l'estime comme un maître ouvrier, dévoué et expérimenté.

Son savoir professionnel autant que ses qualités morales lui ont valu la confiance de tous.

En 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, la Chambre de commerce de Tarare ayant fait installer une salle collective, toutes les menuiseries furent exécutées par M. Collomb. Vial fut désigné pour en effectuer le montage et la pose, à Paris.

Il remplit si bien cette mission délicate que, dans la suite, il eut à s'occuper de toutes les installations demandées par le haut commerce de Tarare.

Dans les nombreux travaux où il a coopéré, il a su apporter, avec la meilleure et la plus persévérante bonne volonté, le concours de son habileté dans les tracés comme dans la technique de l'exécution.

Vial est un ouvrier que la Société académique est heureuse d'estimer à sa valeur, en le désignant parmi les plus méritants. Elle lui décerne une médaille de vermeil (fondation Benoit).

GAJONET (CHARLES), né à Imphy-les-Forges (Nièvre), en 1851. — Entré en 1881 chez M. Schmitt, l'arrière-petit-fils de MM. Patiaud-Lagarde, il y débuta comme contremaître et n'a cessé de s'y distinguer par son intelligence et sa précision.

Homme de sang-froid et d'énergie, il excelle dans la direction des grands chantiers, aussi MM. Patiaud-Lagarde lui ont-ils confié la conduite de nombreux et importants ouvrages pour la guerre, la marine, le génie civil et l'architecture privée.

Nous citerons : les ateliers de chaudronnerie du P.-L.-M. à Oullins, les charpentes du Parc d'artillerie et du Nouvel Arsenal, à la Mouche ; la Coupole de l'Exposition de 1894 à Lyon ; la Tour métallique de Fourvière, l'École de santé militaire, etc., etc.

Sa résistance au labeur et son amour du dur métal l'ont fait appeler « l'homme de fer », ce qui ne l'empêche pas d'être le plus tendre des pères et d'avoir, au foyer, la douceur qui sied aux forts.

La Société académique félicite ses patrons d'avoir un tel auxiliaire. Elle est persuadée d'aller au-devant de leur désir en attribuant à Gajonet une médaille de vermeil.

NOUHEN (JEAN-MARIE), né à Saint-Didier-sur-Chalaronne (Ain), en 1864. — Entré en 1883 dans la maison Lesselier, il y a toujours travaillé depuis cette époque. Son assiduité ne s'est jamais démentie.

Toujours à son poste, qu'il s'agisse d'un travail éloigné ou d'un travail de nuit, Nouhen est à la disposition de son patron pour toutes les besognes délicates. Il remplit dans la maison Lesselier la fonction de plâtrier-peintre briqueleur.

Au courant de tout ce qui touche à la profession, c'est un auxiliaire précieux dans les travaux de réparation. Il est apprécié de la clientèle qui sait

qu'avec lui il n'y a pas à redouter les accrocs qui gâtent souvent le plaisir de changer le papier. Elle l'aime pour sa complaisance, sa discrétion et sa bonne tenue.

On comprend qu'un tel homme soit un bon père de famille et qu'il mette dans son ménage l'ordre qu'il affectionne en toutes choses.

Pendant l'année terrible, il fit la campagne de l'armée de la Loire avec le 47^e d'infanterie. Il prit part aux combats de Vendôme, de Saint-Calais et de Châteaudun. C'est un brave à la physionomie souriante et bonne.

La Société est heureuse de lui décerner une *médaille de vermeil* .

DUFOUR (HIPPOLYTE), né à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne), en 1861. — Entré en 1887 dans la maison Fessetaud comme ouvrier maçon, il devint rapidement chef de chantier et passa contremaître en 1889. — C'est dans ces fonctions qu'il conduisit les travaux importants de l'usine Gillet, sous la direction de Gaspard André; ceux de l'usine Pierron et Bouchard, à Villcurbanne, sous M. Variot; les châteaux Fabre et Vindry, sous M. Trouilleur; des villas de Saint-Rambert, sous M. Porte.

Dufour est un homme de devoir, le premier à son poste, il ne l'abandonne jamais que le dernier; c'est ainsi qu'en 1893, il fut pris dans un éboulement et eut la jambe cassée.

Sa physionomie ouverte inspire la confiance aux patrons et aux ouvriers. Ancien soldat, bon époux, Dufour présente le type parfait du travailleur qui a su s'élever et se créer une place enviable.

La Société lui décerne une *médaille de vermeil* .

SERVETAZ (PIERRE), né à Cercié (Haute-Savoie), en 1864.

Entré en 1879 chez M. Despeyroux comme ouvrier, il gagna bientôt la confiance de son patron par son zèle et sa ponctualité.

Depuis longtemps il remplit la fonction de chef d'équipe.

C'est ainsi qu'il collabora aux travaux du château Cottin, à Ecully, sous M. Cahuzac, et à d'autres travaux importants sous MM. Pascalon, Rogniat et Rostagnat.

Excellent travailleur et d'une loyauté parfaite, il a su se faire estimer par tous les clients, à tel point que ceux-ci le réclament toujours lorsqu'ils ont des travaux délicats à exécuter.

Adroit et sachant parfaitement s'orienter sur les chantiers difficiles, il s'est toujours tiré de ses fonctions avec honneur. Dans les usines, à travers les machines en marche, il montre un sang-froid et un coup d'œil qui, jamais depuis vingt-trois ans, qu'il sert le même patron, ne se sont démentis.

Marié et père de deux enfants, il possède le secret du vrai bonheur, celui que donne la satisfaction du devoir accompli.

La Société lui décerne une *médaille de vermeil* .

BELLE (ANNET), né à la Goutelle (Puy-de-Dôme), en 1853. — Entré comme simple manœuvre chez MM. Vitton et Pugniet, entrepreneurs en maçonnerie, en 1872, il devint rapidement chef de chantier.

Ses patrons se plaisent à reconnaître en lui toutes les qualités qui font un parfait ouvrier.

Son allure décidée l'a fait estimer de tous les architectes qui l'ont employé. Il a conduit des travaux importants sous la direction de MM. Porte, Tarchier, Bellemain.

La Société lui décerne une *médaille d'argent* .

MARTINEAU (JEAN), né à Boyère (Creuse), en 1863. — Venu à Lyon à l'âge de quinze ans, il a fait son apprentissage chez M. Mathivaud, prédécesseur de M. Santour, puis, progressivement, est arrivé chef de chantier et contremaître dans la même maison.

Il remplit ces fonctions depuis 1892, à la plus grande satisfaction de son patron. C'est lui qui dirige actuellement les importants travaux de Lycée de Filles, place Saint-Pothin.

Il est aussi à la tête d'une belle famille, composée de six enfants, dont l'aîné a dix ans et le dernier dix mois. Jeune et alerte, il n'a pas dit son dernier mot: aussi, pour lui donner courage, la Société est-elle heureuse de lui décerner une *médaille d'argent* .

ROULET (ANTOINE-JEAN), né à Saint-Rambert-Ille-Barbe (Rhône), 1848. — Roulet a débuté chez son oncle, maître charpentier à Saint-Rambert en 1867, puis a fait son service militaire dans le train des équipages. C'est là que le surprit la guerre de 1870. Il fit courageusement son devoir et fut libéré avec les galons de brigadier.

Après un stage chez M. Debaubourg, maître charpentier à Collonges, il entra dans les ateliers de MM. Gouverne et Chrétien, où il se fit rapidement remarquer par sa bonne tenue, son intelligence et son assiduité au travail.

Il est chef de chantier depuis dix-huit ans, rendant de grands services par sa connaissance parfaite de tout ce qui touche à l'industrie du bâtiment.

Père de trois enfants, il a marié une fille à un charpentier, et son fils, également compagnon, suit l'exemple paternel en se signalant par ses précoces aptitudes professionnelles. Saluons avec respect cette famille du bâtiment.

La Société croit honorer celui qui en est le chef en lui décernant une *médaille d'argent* .

PRÉVIEUX (GABRIEL), né à Montalieu-Vercieu (Isère), 1851. — La famille Prévieux compte aussi une belle lignée de travailleurs: l'un est charron, l'autre menuisier, le troisième charpentier; tous, sont des ouvriers intelligents et adroits.

Gabriel Prévieux, après avoir fait son service militaire dans une compagnie d'ouvriers, d'abord en Afrique, puis à Calais, dans l'arsenal, au moment des essais de la nouvelle artillerie, entra dans la maison Berlie, en 1889, comme ouvrier plombier.

Rapidement, il sut se faire remarquer par son habileté et son dévouement. Il remplit, maintes fois, les fonctions de chef de chantier dans les travaux très importants, tels que ceux du château de Joyeux, sous M. Duchêne; du Cercle International de Vichy, sous M. Despierre; du château de la Roue, sous M. Pascalon.

Très rompu aux petites difficultés de l'hydraulique, Prévieux, par son bon caractère, sa bonne tenue et son entrain, a su gagner l'affection de tous.

Il est père de trois enfants, dont les deux aînés sont en apprentissage et le troisième encore à l'école.

La Société lui décerne, avec plaisir, une *médaille d'argent* .

CLÉMENT (BENOIT-JOSEPH), né à Lyon, le 11 mars 1871. — Entré comme apprenti dans la maison Chameau, en 1885, il est aujourd'hui contremaître et supplée souvent ses patrons dans les travaux multiples et délicats qu'exige la préparation à l'atelier des appareils de chauffage.

Il a conduit d'importants travaux, sous la direction de divers architectes de Lyon qui n'ont eu que des éloges à lui adresser.

Bon ouvrier, bon père de famille, Clément partage son temps entre l'atelier et le foyer où il éprouve une joie tranquille dans l'accomplissement strict de tous ses devoirs.

La Société est heureuse de lui décerner une *médaille de bronze* .

LE VACHEZ (CLAUDIUS-ALEXANDRE), né à Lyon, en 1835. — Le Vachez a débuté à Paris chez M. Lasserre, entrepreneur de peinture. Après être resté dix-sept ans dans la même maison, il vint à Lyon, en 1885, et entra chez M. Chapeaux qu'il n'a pas quitté depuis.

Ses aptitudes, son dévouement de tous les instants, sa vigilance et sa scrupuleuse probité l'ont fait apprécier de ses patrons qui ont toujours attaché un grand prix à sa collaboration. Comme contremaître, il se fait remarquer par son bon goût et sa précision.

Son bonheur domestique a été troublé à plusieurs reprises par la maladie et la mort. Pendant ces épreuves il fut toujours admirable et jamais l'adversité n'eut raison d'un caractère aussi fortement trempé.

La Société lui décerne avec plaisir une *médaille de bronze* .

CAMELIN (JOSEPH), né à Crémieu (Isère) en 1834. — Camelin a débuté comme cloutier dans son pays. Il exerça ce petit commerce jusqu'en 1868. A cette époque il vint à Lyon et entra chez M. Raoulx, entrepreneur en serrurerie où il est encore.

Voici donc trente-trois ans qu'il fréquente le même atelier à la plus grande satisfaction de son patron. Il s'occupe spécialement des travaux de ferronnerie.

Ancien soldat, il a fait les campagnes d'Italie et de Crimée.

C'est un vieux brave dont le cœur fidèle s'attendrit au souvenir des gloires d'antan ainsi qu'à celui d'un bonheur domestique aujourd'hui évanoui. Dans sa vieillesse il a la consolation de pouvoir compter sur l'appui d'un enfant digne de lui.

La Société lui décerne avec plaisir une *médaille de bronze* .

LEGOUTHEIL (PÉTRUS), né à Beaumont (Haute-Vienne). — La tradition veut que l'on soit maçon dans la famille Legoutheil. Sur cinq frères qui furent du métier, quatre se trouvèrent travailler simultanément sur les chantiers de MM. Paufigue frères.

Pétrus, le plus jeune, vint à Lyon en 1871. Il y débuta comme manœuvre et s'attacha à la maison Paufigue qu'il sert depuis plus de trente ans.

Il y exerce la fonction de chef d'équipe à la plus grande satisfaction de ses patrons qui proclament que son dévouement n'a d'égal que sa probité.

Quand les infirmités n'ont plus permis à son père de travailler, il lui servit une pension. Père de famille lui-même, il élève ses enfants dans les sentiments de droiture et d'honneur qui sont de tradition dans cette brave famille du Limousin.

La Société lui décerne une *médaille de bronze* .

THOLY (PIERRE), né à Lentilly (Rhône) en 1841. — Tholy présente le type devenu trop rare du véritable maître charpentier. Comme compagnon, il a beaucoup voyagé, et les connaissances qu'il a acquises, il les doit à sa constante observation des usages locaux.

Envoyé en Angleterre, en 1861, par la maison Barbezet, de Paris, pour la direction de travaux à l'Exposition, il montra dès le début des aptitudes précieuses pour son métier.

En 1864, il se fixe à Nantes, s'y marie et enseigne l'art du trait, dans une Société professionnelle.

Pendant la guerre il fait la campagne dans un régiment de marche.

En 1873 il revient à Lyon et, de suite, est engagé comme contremaître chez M. Claret, entrepreneur de charpentes. Il seconde fidèlement son patron jusqu'à sa mort survenue en 1881. C'est alors qu'il entre chez M. Morin jeune. Il collabora dans cette maison à tous les travaux importants qui y furent exécutés depuis vingt ans.

Veuuf depuis deux ans, Tholy reste ce qu'il fut toujours, très attaché à son foyer. Il y est entouré de ses enfants qui l'aiment et le respectent comme il le mérite.

C'est une vie bien remplie que celle de cet homme de bien. La Société est heureuse de lui décerner la *première médaille d'argent* accordée par la Chambre syndicale des Entrepreneurs.

ESTIVAL (AUGUSTE), né à Mallet (Cantal), en 1876. — Attiré par le soleil, Estival a débuté à Marseille, chez M. Bonenfant, entrepreneur en zinguerie, plâtrerie. Après son service militaire au 93^e de ligne, il s'établit à son compte, à Saint-Loup, dans la banlieue de Marseille.

En 1876, préférant la certitude d'un emploi aux chances de l'entreprise, il entre chez M. Pétavitt et Bénassy, entrepreneurs à Lyon. Promu contremaître en 1881, il collabore aux travaux que cette importante maison fait exécuter au lycée de Gap, à l'hospice des aliénés de Dijon, au Mont-de-Piété de Lyon, à l'hospice thermal de la Bourboule, etc., etc.

Très prudent, Estival se tire à merveille de toutes les difficultés d'un métier qui demande de l'adresse et du coup d'œil ; ses patrons se plaisent à reconnaître les services que leur rend cet excellent ouvrier.

La Société lui décerne une *médaille d'argent* de la Chambre syndicale.

VINCENT (PIERRE), né à Veyret (Vendée), 1849. — Suivant la tradition des compagnons charpentiers, Vincent débute dans la carrière en faisant son tour de France.

Surpris par la guerre de 1870, il est appelé dans la mobile à concourir à la défense de Paris. Il subit le siège et prend part aux meurtriers combats de Montretout et de Champigny. Rendu à la liberté, il continue un voyage interrompu par l'année terrible, et c'est en 1874 qu'il arrive à Lyon.

Il débute dans la maison Marin, en 1876, et y achève en ce moment sa vingt-cinquième année de service. Il y exerce depuis longtemps l'emploi de chef d'équipe, et son patron actuel, M. Lebayle, se plaît à rendre justice à ses mérites : sous les traits un peu froids de ce Vendéen bat un cœur chaud et serviable.

Dire qu'il a conduit les travaux délicats du Casino, de la Scala et de l'Eldorado, sous M. Porte, c'est proclamer son adresse et ses connaissances techniques.

La Société lui décerne une *médaille d'argent* de la Chambre syndicale des entrepreneurs.

TOTY (DENTS), né à Royère (Creuse), en 1846. — Venu à Lyon en 1852, Toty débute dès l'âge de onze ans, dans la maison Guerre, et passe par tous les emplois subalternes du gâcheur de mortier.

Il est sapeur au 1^{er} régiment de génie, lorsque éclate la guerre. Envoyé sous Metz, il prend part à la bataille de Gravelotte où sa compagnie est décimée. Prisonnier à Stettin, il subit pendant neuf mois toutes les tristesses d'une captivité rendue plus cruelle par la maladie et la mort de ses compagnons. Rentré en France, il rejoint son corps où dix-sept hommes seulement de sa compagnie peuvent répondre à l'appel.

Enfin libéré, il vient à Lyon où, après un court passage dans la maison Duché, il est engagé chez M. Grange, entrepreneur en maçonnerie. Après

avoir servi le père, il sert aujourd'hui les fils, toujours avec le même dévouement et la même fidélité.

Il a dirigé les importants travaux du groupe scolaire de la rue Bossuet, celui du cours Charlemagne, de la caserne de gendarmerie, cours Suchet, du palais de la Faculté de Droit et des Lettres.

Père de famille, il a élevé ses enfants, et aurait droit au repos, mais il se fait un honneur de soutenir son beau-père qui a quatre vingts ans passés.

La Société voudrait avoir une plus haute récompense qu'une *médaille d'argent* à décerner à ce brave. Elle y ajoute l'expression de ses sentiments de très sincère admiration.

TIXIER (ANNET), né à Gibreix (Creuse) en 1854. Tixier, comme tant d'autres, débuta comme petit manoeuvre, mais ses qualités le désignèrent vite au choix de ses patrons. C'est en 1883 qu'il fut engagé comme contremaître dans la maison Paufique.

A ce titre il dirigea les travaux importants de l'usine du service des eaux. Toujours il fit preuve d'un entier dévouement, et ses patrons se plaisent à reconnaître en lui un précieux collaborateur.

Marié et père de famille, il trouve encore, dans son affection, les ressources pour soutenir son vieux père atteint depuis seize ans d'infirmités qui lui interdisent tout travail.

Il a tenu à ce que ses fils fussent aussi maçons, il les élève avec sévérité et, lorsqu'ils travaillent sous ses ordres, il n'admet, pour eux, aucune faveur. Il croit à la discipline et sait la faire observer.

La Société lui décerne une *médaille d'argent* de la Chambre syndicale.

BOURGEOIS (HENRI), né à Lyon en 1841. — Bourgeois s'occupe depuis trente-cinq ans dans la maison Raoulx de tous les menus travaux qui exigent des soins assidus. Sa vie tranquille s'est passée à l'atelier où son autorité est incontestée.

L'outillage n'a pas de secrets pour lui. Les machines lui obéissent comme par enchantement : très minutieux, il connaît tous les détails de la préparation des fers. Ses patrons l'apprécient comme un collaborateur sûr, aussi n'ont-ils jamais eu l'idée de le remplacer dans ces fonctions qu'il remplit avec zèle depuis si longtemps.

C'est le doyen des lauréats de la Société académique. En lui décernant une *médaille d'argent* de la Chambre syndicale, elle récompense les loyaux services d'un homme de devoir et d'un bon père de famille.

RÉCOMPENSES AUX ÉLÈVES

de l'Enseignement Professionnel du Rhône.

Rappel de prix : M. GUIGARD (Louis).

PRALLET (Louis).	CAILLET (Joannès).
BONNOT (Paul).	ROBERT (Baptiste).
MARESCOTTI (Jérôme).	MOURDON (Etienne).
LÉCHENAUX (Louis-Joseph).	MOURDON (Antoine).
GLOZEL (Henri).	VERNEDE (Eugène).
VIOT (Auguste).	PIRAULT (Vincent).
GILARDI (Ferdinand).	RAUFFLET (Louis).
SIMON (Jean).	BUTTIN (François).
DUVERGER (Laurent).	ROBERT (Barthélemy).
NOVARETTI (Auguste).	VAYSSE (Louis).
CLOSCAVET (Henri).	MAITRE (Hippolyte).
COTTE (Auguste).	RIBATTO (Laurent).
MACCHIERALDO (Angelo).	FAZILLE (Jean).
PORNON (Pierre).	OGIER (Charles-Antoine).

BANQUET

Un banquet, excellemment servi dans les salons Maderni, réunissait, le soir, un grand nombre des membres de la Société et les invités. La courtoisie, la cordialité des hôtes donnent à ces réunions intimes un charme et un attrait tout particuliers. Le plaisir de se trouver entre collègues, loin des tracasseries et des soucis professionnels desquels personne n'est exempt, de causer avec ceux qui ont le même but, qui désirent la réalisation des mêmes aspirations, se manifeste par un entrain et des conversations auxquelles chacun prend le plus grand intérêt.

Ces sentiments d'amitié et de sympathie confraternelle sont exprimés au dessert par le président, M. George, qui remercie M. Martin de sa présence et le prie de transmettre à M. le Préfet

le toast qu'il porte en son honneur; il adresse également des remerciements à M. Jamot, qui a préparé une séance de projections, et à M. Naquin de Lippens, pour l'intéressante causerie de l'après-midi.

M. Martin, vice-président du Conseil de préfecture, félicite la Société académique d'architecture et la Chambre syndicale, qui s'associe à son œuvre. Il l'assure de l'intérêt que l'Administration préfectorale porte à ses travaux. Il est particulièrement heureux d'avoir été délégué par M. le Préfet pour le représenter auprès des membres d'une corporation qu'il tient en haute estime, car il a pu apprécier leur compétence et leur esprit d'équité, dans les cas où le Conseil de préfecture a eu à faire appel à leur concours pour des expertises. En ce qui concerne la fête de l'après-midi, il considère que la Société académique d'architecture trouve déjà une récompense à son acte généreux dans l'assistance si nombreuse qui se pressait au Palais de Commerce; mais il souhaiterait qu'une plus large publicité soit encore donnée à cette fête, qu'un plus vaste local en permette l'accès à un plus grand nombre, afin que les travailleurs de tous ordres viennent y puiser un enseignement et un stimulant, et juger de ce que peuvent obtenir le savoir professionnel, le dévouement et la dignité de l'existence. Il termine par le toast d'usage au Président de la République, auquel s'associe toute l'assistance.

M. Bissuel donne lecture des lettres d'excuses de plusieurs de ses collègues, et, comme président de l'Association provinciale des architectes français, il expose différentes considérations professionnelles fort appréciées de ses collègues.

M. Lesselier renouvelle à la Société académique l'expression de la gratitude de la Chambre syndicale pour la sollicitude dont elle donne de si précieuses preuves aux auxiliaires des entrepreneurs que les architectes sont à même de juger à l'œuvre.

M. Porte, vice-président, remercie à son tour M. Martin de tout le bien qu'il vient de dire de la Société et de la corporation des architectes; il adresse également ses remerciements à M. Rey, propriétaire de *la Construction lyonnaise*, qui a voulu s'associer à l'œuvre de la Société académique en faisant don d'un prix important; il charge notre collaborateur de lui transmettre l'expression. Ce dernier assure, à son tour, la Société de l'intérêt que porte à ses travaux *la Construction lyonnaise*; elle se fera toujours un devoir de donner la plus large publicité à ses programmes de concours et d'appuyer, dans la mesure de son pouvoir, les *desiderata* du monde de l'architecture. Sa nature spéciale d'organe technique lui permet d'aspirer à être un modeste et utile auxiliaire. La Société académique d'architecture peut compter sur son entier dévouement.

Pendant quelques instants les conversations amicales reprennent leur cours, puis M. Sylvestre, l'habile photographe de la Commission du Vieux Lyon fait défiler sous les yeux des spectateurs les spécimens les plus intéressants de notre ancienne architecture locale, portails, impostes, intérieurs de cours, niches, escaliers; plusieurs sont malheureusement déjà disparus, d'autres appelés à faire place prochainement à des constructions neuves.

M. Jamot, avec une science parfaite d'artiste et d'archéologue, commente ces projections qui ont très vivement intéressé et ont même révélé à certains spectateurs des beautés qu'ils ignoraient. M. Jamot saisit l'occasion pour engager ses confrères à se faire les auxiliaires de la Commission du Vieux Lyon; il stigmatise certains propriétaires qui, comprenant mal leurs intérêts, sacrifient sans pitié de délicieux motifs d'architecture et de sculpture, et privent ainsi la rue du pittoresque qu'ils lui auraient conservé, et substituent à ces vestiges archéologiques des devantures sans utilité réelle et surtout sans mérite artistique. Il sait par expérience que l'architecte est souvent obligé, à contre cœur, de subir les exigences de son client, mais il espère que chacun fera des efforts pour obtenir

des propriétaires le respect des œuvres de valeur que nous ont laissées les siècles passés.

L'idée de cette séance était excellente; elle a été fort goûtée et il y a lieu d'espérer qu'elle aura porté ses fruits et sera féconde en résultats pour la Commission du Vieux Lyon. HENRI SOILLU.



AVIS et RENSEIGNEMENTS DIVERS

Blanchiment des maisons. — Les propriétaires des immeubles situés dans le VI^e arrondissement doivent, dans le courant de l'année 1902, et avant le 30 novembre, faire crépir, repeindre ou badigeonner les murs extérieurs, ainsi que les murs des cours, escaliers et allées de leurs maisons.

L'injonction ne s'applique pas, toutefois, aux propriétaires des immeubles qui, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, se trouvent dans un état de propreté convenable.

Nous rappelons à MM. les Propriétaires que le crépissage des façades sur rues ne peut être exécuté que pendant la nuit, de 11 heures du soir à 5 heures du matin.

Fourniture de fers, tôles, outils et articles de quincaillerie, nécessaires au service des cultures. — La nouvelle entreprise, dont l'importance annuelle est évaluée à 3000 francs, sera mise en adjudication publique.

La durée sera de trois années, du 1^{er} janvier 1902 au 31 décembre 1904. Le cautionnement exigé est de 20.000 francs.

Entretien et construction de trottoirs et dallages en asphalte. — Une adjudication publique aura lieu pour cette entreprise, d'une durée de cinq années, du 1^{er} janvier 1902 au 31 décembre 1906. L'importance annuelle est évaluée à 200.000 francs. Le cautionnement exigé est de 20.000 francs.

Entretien des chaussées, pavés en cailloux roulés et étetés, et des chaussées empierrées, pour une durée de cinq années, du 1^{er} janvier 1902 au 31 décembre 1906.

1^{er} lot : I^{er}, IV^e et V^e arrondissements, 35.000 francs; cautionnement, 1750 francs;

2^e lot : Parc, II^e et IV^e arrondissements, ainsi que l'enceinte et le boulevard de l'Hippodrome, 5000 fr.; cautionnement, 2500 fr.;

3^e lot : III^e arrondissement, 50.000 francs; cautionnement, 2500 francs.

La mise en adjudication publique a été décidée.

Banquet de la Chambre syndicale des Propriétés immobilières. — L'abondance des matières, qui nous a obligés à donner en supplément le tableau des travaux en cours d'exécution, nous force également à renvoyer au prochain numéro le compte rendu de cette fête qui s'est tenue dimanche dernier.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Emile BASTIN, entrepreneur de travaux publics, décédé à Lons-le-Sauvier, dans sa cinquantième année.

Nous adressons à son frère, M. Alfred Bastin, entrepreneur et maire d'Annemasse, et à sa famille, nos respectueuses condoléances.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Jura. — 7 décembre. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Château-des-Prés. Construction d'un chalet modèle. Montant des travaux, 30.000 fr. Adjud., M. Jean Manini fils, à Saint-Laurent, 12,75 p. 100 de rabais.

Jura. — 9 décembre. — *Sous-préfecture de Poligny.* — Travaux de chemins — 1^{er} lot, La Favière. Montant des travaux, 2.862 fr. 80. Adjud., M. Racoulon, à Marnoz, 7 p. 100 de rabais. — 2^e lot, Marnoz. Montant des travaux, 1.914 fr. 05. Pas de soumissionnaire.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Vendredi 28 décembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Bois de construction et autres. Montant des travaux, 2.000 fr. Cautionnement, 300 fr.

Le cahier des charges est déposé à la Mairie de Lyon (bureau des renseignements, ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir).

Rhône. — Jeudi 9 janvier, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Services municipaux. Fournitures de tuyaux et pièces en fonte nécessaires au service municipal des eaux, pendant l'année 1902. L'importance de l'entreprise est évaluée approximativement à 50.000 fr. Le cautionnement est fixé à la somme de 2.000 fr. L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées; elle sera tranchée provisoirement en faveur du soumissionnaire qui aura offert le plus bas prix par 100 kilogrammes à la condition, toutefois, que ce prix soit inférieur ou au plus égal au maximum qui aura préalablement été fixé dans un billet cacheté et déposé sur le bureau à l'ouverture de la séance.

Les soumissions devront être déposées dans une boîte installée à l'Hôtel de Ville et qui restera ouverte, à cette fin, les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 janvier 1902. La boîte sera fermée le 4 janvier 1902, à 5 h. 1/2 du soir. Toutefois, les soumissions pourront être adressées par la poste à M. le Maire de Lyon. Dans ce cas, elles devront parvenir à l'Hôtel de Ville dans le délai indiqué ci-dessus.

Pendant les premières vingt-quatre heures qui suivront le moment de l'adjudication, toute personne remissant les conditions requises, et satisfaisant d'ailleurs aux prescriptions des articles 22 et 23 du cahier des charges sera admise à surenchérir, pourvu que son offre présente un prix inférieur de 10 0/0 au moins, à celui proposé par l'adjudicataire provisoire. Dans ce cas, un nouveau concours, à l'extinction des feux, sera ouvert entre le surenchérisseur et l'adjudicataire provisoire, au jour fixé par l'administration.

Le cahier des charges est déposé à la mairie de Lyon (bureau des renseignements), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Drôme. — Dimanche 22 décembre, 10 h. — *Mairie de la Motte-Chalançon.* — Construction d'un groupe scolaire avec services communaux. Montant des travaux, 45.519 fr. 19. A valoir, 2.980 fr. 81. Total, 48.500 fr. Cautionnement, 1.500 fr.

Visa trois jours avant l'adjudication, par M. Galle, agent voyer d'arrondissement, à Valence, auteur du projet.

Renseignements à la mairie et au bureau de M. Galle.

Drôme. — Lundi 23 décembre, 2 h. — *Mairie de Montélimar.* — Travaux d'entretien à effectuer dans les propriétés communales de 1902 à 1904. — 1^{er} lot, Terrasse, maçonneries diverses, carrelage, bois de charpente et couvertures. — 2^e lot, Menuiserie. — 3^e lot, Plâtrerie, peinture et tenture. — 4^e lot, Serrurerie, ferronnerie, quincaillerie. — 5^e lot, Ferronnerie, zinguerie, plomberie et tôlerie.

Renseignements à la mairie.

Jura. — Jeudi 9 janvier, 2 h. — *Préfecture.* — 1^{er} lot, Montain. Amélioration du régime des eaux. Travaux évalués par le devis de M. Rousseau, architecte à Lons-le-Saunier. Montant du projet, 16.085 fr. 28. Somme à valoir, 1.110 fr. 46. Cautionnement, 500 fr. — 2^e lot, Chille. Amélioration du régime des eaux et construction d'une remise de pompe. Travaux évalués par le devis de Roy, architecte à Baume. Montant du projet, 12.751 fr. 29. Somme à valoir, 500 fr. Cautionnement, 400 fr. — 3^e lot, Varessia. Construction d'un réservoir d'eau et d'une fontaine. Travaux évalués par le devis de M. Pelletier, architecte à Lons-le-Saunier. Montant du projet, 5.001 fr. 54. Somme à valoir, 548 fr. 39. Cautionnement, 150 fr.

Les devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'en-

treprise sont déposés : à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Dimanche 22 décembre, 9 h. — *Mairie de Doizieu.* — Travaux communaux. Agrandissement des cimetières du Bourg et de la Terrasse-en-Doizieu. Montant des travaux, 5.792 fr. 09. A valoir, 507 fr. 91. Total, 6.600 fr. Cautionnement, 200 fr. — Renseignements à la mairie.

Loire. — Samedi 28 décembre, 10 h. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Entretien des immeubles et mobilier communaux de 1902 à 1905. — 1^{er} lot, Terrasse et maçonneries, ciments, Charpente, zinguerie et couverture. Montant des travaux, 30.000 fr. Cautionnement, 1.800 fr. — 2^e lot, Menuiserie, serrurerie et quincaillerie. Montant des travaux, 28.000 fr. Cautionnement, 1.700 fr. — 3^e lot, Plâtrerie, peinture, fumisterie. Mont. des travaux, 28.000 fr. Cautionnement, 1.600 fr. — Renseignements à la mairie.

Savoie. — Mardi 31 décembre, 10 h. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Restauration de la maison d'école du hameau de Langon, commune de la Bathie. Projet dressé par M. Belat, architecte. Montant des travaux à adjuger et détaillés au devis estimatif, 3.599 fr. 63. Dépenses imprévues, 180 fr. Honoraires de l'architecte, 188 fr. 98. Total de la dépense prévue au projet, 3.968 fr. 67. Montant du cautionnement à fournir en numéraire, 180 fr.

On pourra prendre communication des plans et devis et cahier des charges au secrétariat de la sous-préfecture, tous les jours, de 8 heures à 11 h. 1/2 du matin et de 2 à 4 heures de l'après-midi, excepté le dimanche.

Savoie. — Mardi 31 décembre, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Alimentation en eau potable des écoles communales de Venthon. Projet dressé par M. Coche, géomètre-architecte. Montant des travaux à adjuger et détaillés au devis estimatif, 4.298 fr. 74. Honoraires de l'auteur du projet, 421 fr. 26. Total de la dépense prévue au projet, 4.720 fr. Montant du cautionnement à fournir en numéraire, 215 fr.

On pourra prendre communication des plans, devis et cahier des charges au secrétariat de la sous-préfecture, tous les jours, de 8 heures à 11 h. 1/2, du matin et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, excepté le dimanche.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.
Cuivre en lingots affiné	175 »	170 »
— en planche rouge	215 »	212 50
— — jaune	170 »	» »
Etain Banka en lingots	310 »	305 »
— Billiton et détroits en lingots	300 »	295 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	36 »	35 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	40 »	39 »
Zinc relondu 2 ^e fusion	40 »	41 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	60 »	61 »
— — — Autres marques	59 »	60 »
Nickel brut pour fonderie	475 »	450 »
— laminé	575 »	550 »
Aluminium brut pour fonderie	375 »	350 »
— laminé	475 »	450 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	20 »	» »
Fer à double T, AO	22 »	» »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	24 »	» »
Mercure	700 »	» »

L'Imprimeur-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 28187

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VE A. DEMOLINS, Fabricateur de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eaux et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisiers d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Drilage à vapeur sur le Rhône. Sable, Graviers, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Scize à Lyon.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Seuls représentants à Lyon de la C^{ie} des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Treypt (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Valette-Viallard) succursale à Saint Etienne (Loire); Saint-Fons (Rhône).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrication de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Laites suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Tou-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CERAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boissaux pour cheminées. Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Plâtres en ciment à prix réduits qualité exceptionnelle. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Scize, Lyon.

FORCE HYDRAULIQUE **Le Wagon**

OU ÉLECTRIQUE
(CORRÈZE) 1000 Chevaux
A LOUER

EN TOTALITÉ OU EN PARTIE
Prix de faveur au premier contractant

S'adresser Agence Fournier N° 442

Demandez partout
THÉ DES MANDARINS

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

Contenant toutes les modifications survenues à l'horaire des chemins de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver.

ET

Indicateur des Compagnies de l'Est de Lyon et de l'Ouest Lyonnais

Prix : 30 cent. — Franco : 40 cent.

VENTE EN GROS :

à l'Agence FOURNIER, rue Confort, 14, Lyon, et dans ses succursales.

Forte remise aux marchands

JOMAIN

12, rue des Ecluses Saint-Martin

PARIS

MÉDAILLE D'OR ET D'ARGENT

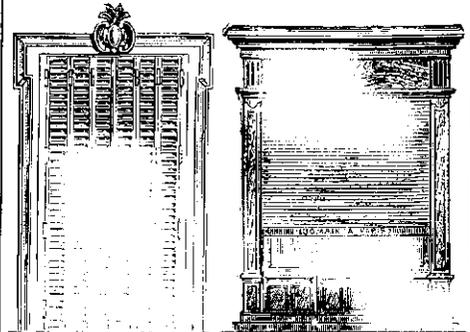
EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

Expositions Universelles Paris, 1867, 1878, 1889. Argent

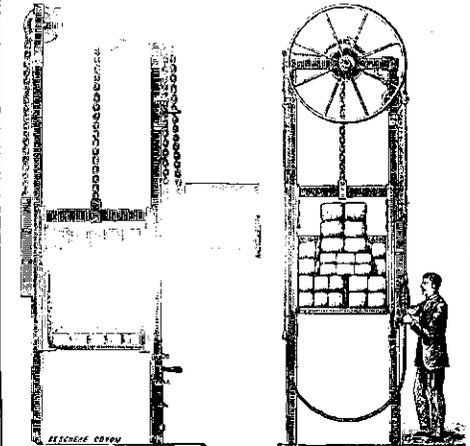
Expositions au Palais de l'Industrie, Paris

DIPLOME D'HONNEUR 1890. HORS CONCOURS 1895

Membre du Jury



Persiennes en fer Fermetures en acier ondulé



Persiennes en fer et fer et bois (trois modèles différents)

Fermetures en tôle ondulée très silencieuses. Fermetures mécaniques, ordinaires et à contre-poids.

Monte-charges à bras par corde de manœuvre.

Monte-charges à treuil à manivelle.

Monte-charges marchant au moteur ou électriques.

Monte-plats — Monte-voitures — Monte-personnes.

Demander l'album de 28 pages (80 dessins)

E. MOLLARD

Agent commercial

17, rue de la République, 17, LYON

Téléphone 21-53

A VENDRE

202, rue Paul-Bert, centre industriel, à proximité de 2 lignes de Tramways. **USINE**, superficie 1200 mètres carrés, entièrement couverts, avec maison de trois étages sur façade pour bureaux ou appartements.

S'adresser

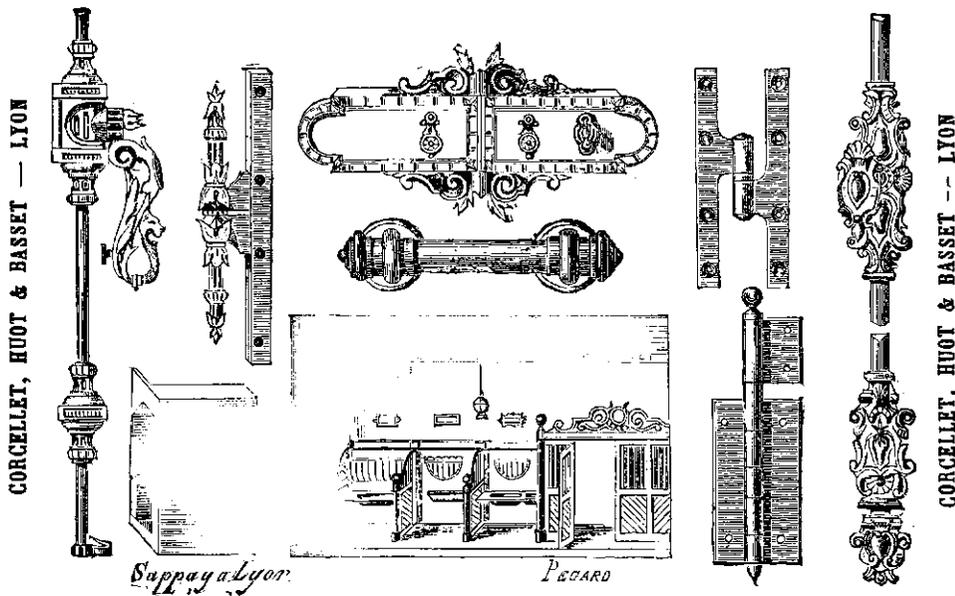
Usine **ROCHET & SCHNEIDER**

57, chemin Feuillat. — LYON

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE
ANGIENNE MAISON PITRAT AINÉ

Alexandre REY, Successeur

4, rue Gentil, Lyon



CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

Sappay Lyon

PEGARD

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES à partir de 40 francs le mètre courant



BALUSTRADES à partir de 40 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée ou sculptée.

Envoi franco de l'Album

Demandez partout l'ÉLIXIR SAINT-PIERRE

Liqueur de Table de première marque.